

# PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI ACCUEIL COLIMACON



Mairie de Condé en Normandie

Service Petite Enfance



## INTRODUCTION

### L'objectif du projet d'Etablissement

Le projet d'établissement doit permettre la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Il est conforme aux exigences du décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Ces écrits sont indispensables dans la mesure où ils nous serviront de base de réflexion pour évoluer avec le temps autour d'un socle commun essentiel à la cohésion de l'équipe. Il sert également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant. Ceci rend notre collaboration cohérente en gardant les valeurs fortes de l'équipe.

La responsable et l'éducatrice de jeunes enfants adjointe sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure.

### Les bases de construction du projet

*L'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect de leur projet de vie  
est au cœur de cette réflexion.*

Chaque membre de l'équipe a participé à la réalisation de ce projet. Un travail intense de réflexion et de collaboration donnant à chacun la possibilité de réfléchir à sa conception de l'accueil. L'expérience professionnelle, les compétences ainsi que la remise en question individuelle et collective ont été indispensables à l'écriture du projet.

Enfin le projet d'établissement doit rester vivant pour être juste, l'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites.

Plusieurs outils peuvent servir pour ces évaluations comme l'observation des enfants par les professionnels ou les analyses de pratiques en groupe plusieurs fois par an.

## Qui peut avoir accès au projet d'Établissement ?

Nous serons amenés à diffuser ce document :

- Auprès des parents
- Auprès des partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Protection Maternelles et Infantiles...)
- Auprès du multi-accueil
- Auprès des stagiaires ou apprentis que nous accueillons et que nous formons.
- Auprès des professionnels de l'équipe et des professionnels effectuant des remplacements temporaires.



# SOMMAIRE

## I - PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1 - Caractéristiques géographiques

2 - Caractéristiques de l'établissement

3 - Historique de la structure

4 - L'offre de service aux familles

5 - Nos partenaires

6 - Le développement durable

## II - PROJET D'ACCUEIL

1 - Les prestations d'accueil

2- L'encadrement

3- Les modalités d'admission

4- Tarification, contractualisation et facturation

5- La santé de l'enfant

6 - L'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique

7 - Modalités d'analyses de pratique et de formations

8 - Présentation des compétences professionnelles

## III - PROJET EDUCATIF

1 - Le bien-être

2 - La coéducation

3- Le respect

4 - La sécurité physique et affective

#### IV - PROJET PEDAGOGIQUE

- 1 - L'adaptation
- 2 - Les échanges quotidiens avec les parents
- 3 - Les temps d'activités
- 4 - Les temps de change
- 5 - Le temps des repas
- 6 - Le temps de sieste
- 7 - Investissement des familles dans l'établissement

#### ANNEXES : Fiches de poste

- 1- Directrice
- 2- Educateur de jeunes enfants
- 3- Infirmière
- 4- Auxiliaire de puériculture
- 5- CAP petite enfance ou AEPE
- 6- Organigramme

# I - PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE



## I - PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet social est l'une des composantes du projet d'établissement au même titre que le projet éducatif. Cependant, il tient une place particulière en tant que base de la construction de l'offre d'accueil.

Il peut se définir ainsi : « Le projet social situe l'établissement dans son cadre économique, politique et social en référence à l'analyse des besoins. Il précise les moyens mis en œuvre en termes d'accessibilité, de relation à l'environnement, à un territoire, à la population et aux institutions qui interviennent. Il traduit, au-delà du service rendu aux parents, sa fonction sociale : mixité, intégration, prévention contre les exclusions et les inégalités (...) » (source : Guide des Etablissements d'accueil de la Petite Enfance).

Cette définition met en évidence qu'il existe deux niveaux dans la conception du projet social:

- L'analyse des besoins
- Les orientations sociales du lieu d'accueil.

- 1 - Caractéristiques géographiques
- 2 - Caractéristiques de l'établissement
- 3 - Historique de la structure
- 4 - L'offre de service aux familles
- 5 - Nos partenaires
- 6 - Le développement durable

## 1 - Caractéristiques géographiques

**Condé-en-Normandie** est une [commune française](#) située dans le département du [Calvados](#) en [région Normandie](#), peuplée de 6 452 habitants (2019). Elle est créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la fusion de six communes, sous le régime juridique des [communes nouvelles](#).

Les communes de [La Chapelle-Engerbold](#), [Condé-sur-Noireau](#), [Lénault](#), [Proussy](#), [Saint-Germain-du-Crioult](#) et [Saint-Pierre-la-Vieille](#) deviennent des [communes déléguées](#).

Condé-en-Normandie est en [Bocage normand](#), aux confins de la [Suisse normande](#) et des Bocages [flérien](#) et [virois](#). L'agglomération de [Condé-sur-Noireau](#) est à 12 km au nord de [Flers](#), à 21 km à l'est de [Vire](#), à 30 km à l'ouest de [Falaise](#) et à 39 km au sud de [Caen](#).



2017



## 2 - Caractéristiques de l'établissement

### Gestionnaire :

Commune de Condé en Normandie

### Structure :

Multi accueil COLIMACON

Pôle enfance Jacqueline Dosso

2 rue Lavoisier

Condé sur Noireau

14110 Condé en Normandie

02 31 69 43 66

creche@condenormandie.fr

### Responsable :

Mme Christelle KALINSKI, diplômée d'Etat ; éducatrice de jeunes enfants

### Nature de l'établissement

C'est une petite crèche, multi-accueil (régulier & occasionnel) collectif disposant d'un agrément de 17 places.



### 3 - Historique de la structure

A la fin des années 1980, à Condé-sur-Noireau, seules les assistantes maternelles proposent un mode de garde sur la commune. Il n'existe pas de structure collective. De ce fait, deux parents, Madame Chantal Lamy, infirmière et Madame Danielle Villette eurent l'idée de créer une halte-garderie, accueillant des enfants de 3 mois à 6 ans.

Sur les conseils de la fédération nationale des associations familiales rurales, une enquête a été lancée sur la ville de Condé-sur-Noireau afin de mieux cerner les besoins. Sur 85 réponses reçues, 70 familles se disaient intéressées par ce projet, ce qui représentait au moment de l'enquête, 117 enfants.

**La halte-garderie Colimaçon**, ouvrit donc ses portes le 02/02/1990 comme structure associative (association loi 1901 et déclarée au Journal Officiel) à gestion parentale.

Elle se situait dans un logement HLM situé 2 rue du docteur Schweitzer, non loin du centre-ville, de la gendarmerie, de la caserne des pompiers, d'un supermarché et du champ de foire. De 1990 à 2005, la structure a connu quelques évolutions. Si elle a tenu à conserver l'implication des parents dans la gestion de la structure, il est progressivement apparu qu'une simple halte-garderie était insuffisante au regard de la demande et des besoins des parents. Les quatre demi-journées par semaine se sont vite révélées insuffisantes et la structure s'est lentement tournée vers un accueil plus large, offrant dès lors aux parents la possibilité de déposer leurs enfants soit à temps partiel soit à temps complet (agrément de 15 enfants).

La structure est donc passée d'un mode halte-garderie à un mode multi accueil gardant ainsi un fonctionnement très souple pouvant répondre au plus proche des besoins réels des parents. L'agrément accordé par la Protection Maternelle et Infantile était alors de 15 enfants (8 places crèche et 7 places halte-garderie).

En 2004, la Caisse d'Allocations familiales en partenariat avec la mairie de Condé-sur-Noireau, signèrent le contrat petite enfance, visant à une implication et un investissement actif de la municipalité.

Les locaux devenant petit à petit trop exigus et non conformes aux exigences de la Protection Maternelle Infantile, un projet de pôle petite enfance fut lancé. La CAF octroya une subvention exceptionnelle permettant la réhabilitation d'une école maternelle, faisant ainsi cohabiter 3 associations, le Relais d'assistantes Maternelles, le centre de loisirs, et le multi accueil Colimaçon.

Le déménagement se fit alors le 13 février 2005 rue Lavoisier, dans la Zone Artisanale et Commerciale de Condé.

En 2008, l'agrément passe à 17 places régulières et occasionnelles confondus.

Depuis le 15 juillet 2009 la structure est devenue municipale. Elle est gérée par la commune de Condé-sur-Noireau et intégrée dans un pôle petite enfance municipal.

La prestation de service unique a été mise en place en septembre 2014, les couches et les repas sont désormais fournis par la structure.

#### 4 - L'offre de services aux familles

##### ➤ Le Multi accueil COLIMACON

Sur la commune, le multi accueil est la seule structure permettant d'accueillir les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 07h45 à 18h00, 48 semaines par an.

(Elle est fermée 3 semaines au mois d'août et 1 semaine en décembre).

Il est intégré à un pôle enfance ; le pôle Jacqueline Dosso regroupant le multi accueil et le relais petite enfance.

Dans le département la structure d'accueil de jeunes enfants la plus proche se trouve au plus près à environ 30 kms, néanmoins on peut en recenser d'autres, dans le département voisin à environ 10 kms.

46 enfants différents ont été accueillis en 2022.

##### ➤ Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil et d'information pour les parents, futurs parents employeurs, les assistants maternels et les gardes à domicile.

Ce service gratuit participe à l'amélioration des conditions d'accueil de l'enfant au domicile des assistantes maternelles, par un accompagnement au quotidien des familles et des assistantes maternelles dans les démarches administratives mais aussi en renforçant la reconnaissance de l'identité professionnelle des assistantes maternelles et en participant à l'éveil de l'enfant.

Le but du Relais est de coordonner l'offre et la demande d'accueil sur le territoire, pour obtenir une meilleure visibilité du nombre important d'assistantes maternelles.

Le mode d'accueil individuel reste encore aujourd'hui un mode d'accueil prépondérant sur le territoire.

Au 01/01/2023, on recensait 32 assistantes maternelles sur la commune de Condé en Normandie.

27 d'entre elles étaient en activité.

Des permanences sont ouvertes au public le lundi matin, le mardi et le vendredi.

Des temps de rencontres assistants maternels/enfants sont proposés par l'animatrice, qui est infirmière les mardis et les vendredis matins au pôle Jacqueline Dosso.

Aucune Maison d'Assistants Maternels n'est présente sur la commune mais il en existe une à 3 kilomètres.

## 5 – Nos partenaires

Il nous est impossible de travailler seul et isolé, de grands acteurs de la petite enfance publics ou privés, des réseaux de tous types nous accompagnent au quotidien. C'est une démarche essentielle à l'inclusion des familles et de ses besoins sur le territoire.

### → Les partenaires extérieurs

#### - CAF (Caisse des Allocations Familiales) :

C'est un accompagnement technique et financier. La commune a passé une convention avec celle-ci : la prestation de service unique (PSU). C'est un moyen de soutenir financièrement la commune ; en échange de quoi elle impose un remplissage effectif de toutes les places d'accueil.

La commune a également signé une convention territoriale globale (CTG). La Convention territoriale globale n'est pas un dispositif financier mais une **démarche pour construire un projet social sur le territoire**. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant. La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire. Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans.

D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la MSA, etc. Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc. La convention territoriale globale (CTG) permet à tous les acteurs de participer au projet du territoire.

#### - PMI (Protection Maternelle et Infantile):

Elle assure l'agrément et le suivi des lieux accueillant les jeunes enfants. Un contrôle régulier de la structure est effectué par le médecin ou la puéricultrice de la PMI.

#### - Le référent santé et accueil inclusif

C'est un Médecin Madame Véronique LAGOUTTE qui travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. Elle intervient 20 heures par an. Elle a pour rôle principal un rôle de prévention en assurant le suivi de l'ensemble des enfants de la structure. Elle participe

également à la rédaction et à la mise à jour des protocoles médicaux en collaboration avec l'infirmière. Elle a également pour mission d'accompagner l'équipe et les familles dans l'accueil d'enfants en situation d'handicap.

Enfin elle assure auprès du personnel des actions d'éducation et de promotion à la santé, ainsi que des formations (geste d'urgence).

- Une Psychologue

Mme FADDA Charlotte anime des séances d'Analyses de pratiques professionnelles une fois par mois. Une séance d'APP est un **espace de parole** dédié aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer sur leur pratique. Ainsi, la mise en réflexion collective a pour objectif global de dégager des axes de résolutions de situations sources de problèmes.

Spécifiquement, l'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- **Professionaliser ses pratiques** en renforçant sa **capacité d'analyse des situations**.
- Se confronter à d'autres modalités d'intervention.
- Favoriser la **dynamique de groupe** inhérent au **travail en équipe**.
- Renforcer son identité professionnelle.

Ce dispositif offre un cadre bienveillant, visant à **libérer la parole** plus facilement. La démarche implique une participation active des personnes dans un état d'esprit d'entraide, d'écoute et de bienveillance.

- API Restauration :

Les repas sont livrés par un prestataire extérieur en liaison froide et remis en température sur la structure par un agent de restauration, formé aux normes HACCP. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

- Des intervenants extérieurs :

Un musicien intervient toutes les 2 semaines afin de proposer de l'éveil musical aux enfants.

**→ Les partenaires internes à la commune**

- Les Familles :

Tout au long du projet nous valorisons le partenariat avec les familles car celui-ci nous permet d'accueillir l'enfant dans son entièreté et dans sa réalité. Ce travail de collaboration est au centre de l'équipe et indispensable à notre vision de l'accueil du tout petit.

- Le RPE (Relais Petite Enfance):

Nous sommes amenés à partager des temps de travail et de collaboration afin de répondre à l'objectif d'unité de service. Durant toute l'année, nous réalisons différents projets internes à la structure en partenariat avec le RPE. La semaine de la parentalité, les événements festifs (noël, fête du jeu) sont au centre de nos pratiques et pour tous le souhait de travailler ensemble. Nous organisons également des échanges entre les assistantes maternelles et les professionnelles de la petite enfance.

-Le centre de loisirs :

2 journées pédagogiques vont être travaillées en collaboration avec le centre de loisirs, toujours dans le but de développer nos compétences communes.

- Les Ecoles maternelles de la commune :

Nous travaillons actuellement sur des projets de rencontres (marché de Noël, carnaval) afin de proposer une formule adaptée à chacun dans un intérêt commun : l'enfant.

- La Médiathèque / ludothèque :

En petit groupe d'enfants des sorties à la médiathèque et /ou à la ludothèque sont organisées, et les 2 structures interviennent également sur place.

- Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale):

Il s'agit d'un partenaire important dans l'accompagnement de certaines familles en situation de précarité accueillies sur la structure.

## 6 - Le développement durable

Nous souhaitons intégrer à notre projet un espace dédié au développement durable. Etant un lieu d'accueil et d'éducation, il nous semble essentiel de favoriser des actions tournées vers une éco-responsabilité. Afin de protéger notre planète nous utilisons des produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, nous utilisons du matériel réutilisable (linge, vaisselle), nous trions nos déchets et nous faisons des activités avec du matériel de récupération (rouleaux de papier toilette ...)

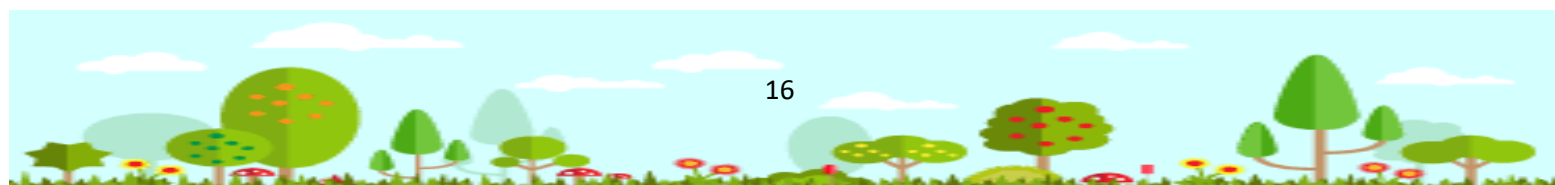
Nous prenons soin également de ne pas gaspiller l'énergie en maîtrisant autant que possible notre utilisation de l'électricité et du chauffage. Nous sommes conscientes que nous avons encore une grande marge d'action pour nous améliorer en ce sens, notamment autour de l'éducation auprès des enfants. C'est pourquoi nous mettrons à contribution les équipes pour y travailler durant les mois et les années à venir pour pouvoir proposer des attitudes en adéquation avec nos ambitions environnementales.



## II - LE PROJET D'ACCUEIL

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter notre projet d'accueil concernant les prestations d'accueil des familles dans toutes les situations ainsi que le personnel encadrant.

- 1 - Les prestations d'accueil
- 2- L'encadrement
- 3- Les modalités d'admission
- 4- Tarification, contractualisation et facturation
- 5- La santé de l'enfant
- 6 - L'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique
- 7 - Modalités d'analyses de pratique et de formations
- 8 – Présentation des compétences professionnelles



## 1 – Les prestations d'accueil

Le multi accueil COLIMACON accueille les enfants, âgés de 2 mois et demi à 3 ans (année de scolarisation), du lundi au vendredi de 7h45 à 18h00. Dans un souci de bien-être de l'enfant, la durée d'accueil quotidien de l'enfant ne devrait pas excéder dix heures par jour. La structure est fermée 3 semaines en période estivale au mois d'août, 1 semaine au mois de décembre. Elle est également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours et parfois sur certains Ponts (notamment le pont de l'Ascension).

L'équipe bénéficiant de réunions pédagogiques mensuelles, la structure ferme à 16h00 sur ces temps.

Les familles peuvent trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure.

Le multi accueil propose différents types d'accueils :

- **L'accueil régulier** : l'attribution de la place en accueil régulier se fait selon plusieurs critères et elle est soumise à une commission Petite Enfance. Un contrat d'accueil est signé entre l'établissement et la famille. Ce contrat est établi pour une durée de 3 mois en fonction des horaires préalablement définis par la famille.
- **L'accueil occasionnel** : les enfants sont accueillis en fonction des besoins occasionnels des parents et selon les disponibilités du planning, dans la limite de 3 demi-journées par semaine. Selon les disponibilités du multi accueil, il est possible que les parents n'obtiennent pas entièrement satisfaction, ou se voient proposer une autre plage horaire.
- **L'accueil d'urgence** : il permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle impromptue. Cet accueil ne pourra excéder une durée d'un mois, révisable en fonction des situations particulières. Le multi accueil peut également accueillir des enfants dans le cadre de priorité sociale, en concertation avec les professionnels partenaires. Un travail en partenariat est alors mis en place. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure.

### ➤ **Jours et heures d'ouverture**

La structure est ouverte du lundi au vendredi.  
Les horaires d'ouverture sont : de 7h45 à 18h

Les arrivées et les départs se font en dehors des heures de repas (11h30-12h et 15h30-16h).

Pour respecter l'horaire de fermeture de la structure (18H00), il est demandé de venir à **17h50** pour prendre le temps de retrouver son enfant et d'échanger avec l'équipe.

Le pointage des heures d'arrivée et de départ est effectué par l'équipe en fonction de l'horloge de la structure. Un récapitulatif mensuel est donné avec la facture et doit être signé par la famille.

### Fermetures annuelles :

- Trois semaines en août,
- Une semaine entre Noël et le jour de l'an,
- Pont de l'ascension (fermeture le vendredi)
- Fermeture à 16h00 un vendredi par mois pour des réunions pédagogiques
- Les jours fériés.

Pour assurer l'ouverture de la structure, le nombre d'enfants présents est au minimum de 5. Lorsqu'un jour férié est un mardi ou un jeudi, un sondage sera réalisé au préalable pour savoir le nombre d'enfants qui seront présents la veille.

En cas de fermeture exceptionnelle, qui devra être validée par le conseil municipal, l'information sera transmise par le tableau d'affichage et rappelée lors des transmissions, dans les plus brefs délais.

Pour toute absence ou retard imprévus, la famille doit avertir l'établissement. Lorsqu'un enfant est présent après l'heure de fermeture de la structure, sans nouvelle des parents, le responsable petite enfance ainsi que le gestionnaire sont prévenus et ils pourront prévenir les services de police afin de prendre le relais.

Il est rappelé qu'à l'exception des parents ou personnes habilitées à accompagner et reprendre l'enfant, nul n'est admis à pénétrer dans l'établissement sans autorisation de la directrice de l'établissement.

## 2- L'encadrement

Pour les professionnels de crèches, l'article 4 du décret précise le nombre de professionnels de catégorie 1, ayant un Diplôme d'État du secteur de la petite enfance, et ceux de la catégorie 2, ayant une qualification ou une expérience définie par arrêté du ministre chargé de la famille, qui n'exerce pas en crèche comme les assistantes maternelles, mais aussi les professionnels n'œuvrant pas dans le milieu de la petite enfance, comme les infirmiers, les professeurs des écoles ou les éducateurs spécialisés.

L'article prévoit en effet que "toute crèche collective ou halte-garderie assure la présence auprès des enfants effectivement accueillis d'un effectif de professionnels au sein de l'établissement [...] suffisant pour garantir : un rapport d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas et d'un professionnel pour huit enfants qui marchent.

Pour des raisons de sécurité, l'effectif du personnel encadrant directement les enfants ne peut pas être inférieur à deux.

Pendant les sorties hors de l'établissement et, le cas échéant, hors de son espace extérieur privatif, l'effectif du personnel placé auprès du groupe d'enfants participant à la sortie permet de :

- Respecter les exigences de l'article R. 2324-43-1 : maintien de l'effectif obligatoire dans la structure
- Garantir un rapport d'un professionnel pour cinq enfants.

### 3- Les modalités d'admission

Afin de prétendre à une inscription au sein de la structure, il est nécessaire de faire une demande écrite à la mairie. Il vous sera alors envoyé une fiche de pré-inscription à remplir et à retourner au multi accueil.

Pour un accueil régulier, une commission d'admission (composée de l'élu responsable de la petite-enfance & du responsable de la structure) se réunira pour étudier les demandes en fonction des places disponibles et de critères précis (La date de la demande d'inscription, le nombre de jours d'inscription par semaine, le domicile de la famille, le lieu de travail de la famille.)

La décision de la commission sera stipulée et envoyée par écrit aux familles, le plus rapidement possible.

Pour un accueil occasionnel, les parents nous font part de leurs souhaits une semaine à l'avance et en fonction des disponibilités du planning nous nous accordons sur une date. La place leur est donc réservée, ils s'engagent moralement à respecter le planning choisi.

En cas d'indisponibilité de la famille, nous leur demandons de nous prévenir dans les plus brefs délais. Nous pouvons alors contacter d'autres parents le matin même ou la veille pour leur proposer la place.

#### **Après l'accord et avant l'adaptation, il est nécessaire de fournir :**

- La fiche de demande d'accueil complétée par la famille ;
- L'adresse et le numéro de téléphone sur lesquels les parents peuvent être joints ;
- Le numéro d'allocataire à la CAF et l'attestation d'autorisation d'accès aux données ;
- L'attestation d'assurance responsabilité civile ;
- La profession des parents (attestation employeur) et le régime de protection sociale ;
- Le nom des personnes autorisées à conduire ou à reprendre l'enfant ;
- Les noms, adresses et téléphones de tierces personnes, famille ou proches, qui pourraient, à défaut de pouvoir joindre les parents, être appelées exceptionnellement par exemple dans le cas où un enfant serait encore présent à l'heure de fermeture de l'établissement ou dans le cas d'une situation d'urgence ;
- L'autorisation de droit à l'image ;
- Le projet d'accueil signé.

#### Le dossier sanitaire de l'enfant

- Certificat médical d'admission ;
- Photocopie du carnet des vaccinations : *Les enfants doivent être soumis aux vaccinations obligatoires prévues par les textes réglementaires pour les enfants vivant en collectivité ;*
- L'état de santé de l'enfant depuis sa naissance, son développement, ses maladies, ses hospitalisations, les allergies, éventuellement les prescriptions de régime et les traitements en cours ;
- Pour les enfants soumis à une diététique particulière, pour raisons médicales (allergies), un protocole sera établi avec le médecin de l'établissement (PAI) ;

Précisant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du médecin choisi par les parents, qui sera appelé en cas de maladie de l'enfant survenant dans l'établissement. Les parents doivent signer l'autorisation permettant l'appel aux services d'urgence, l'hospitalisation de leur enfant et la pratique d'une anesthésie générale si nécessaire, en cas d'impossibilité de les joindre ;

- Toute information relative au rythme de vie de l'enfant.

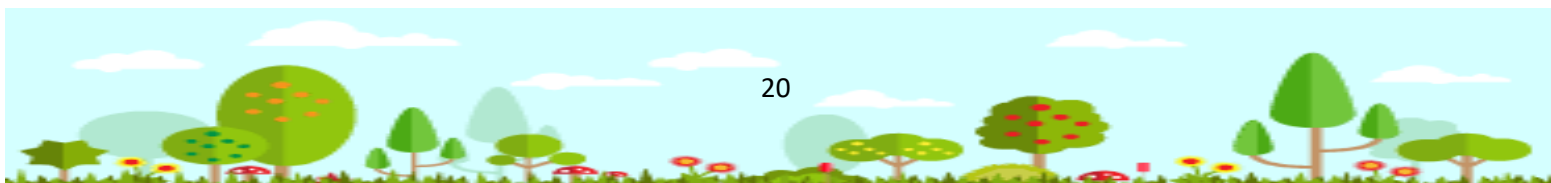
Composition du casier de rangement :

Chaque enfant accueilli au multi accueil dispose d'un casier :

- Prévoir des vêtements de rechange (culottes, bodies, pantalons, chaussettes, pulls, tee-shirt)
- Afin de respecter ses habitudes, apporter ses objets préférés (succe, doudou homologué) mais éviter les jouets personnels qui sont générateurs de conflit entre enfants.
- Les produits de soins types crème de changes (Bépanthen ou Mitosyl) sont fournis par les parents. (Éviter la saint Louis sur recommandation du docteur de PMI)

L'équipe informe régulièrement les parents sur les besoins matériels de chaque enfant mais les parents doivent aussi s'assurer que les quantités de lait, pommade... sont suffisantes.

Les dates d'ouverture et les délais de conservation seront indiqués sur l'emballage.



#### 4- Tarification, contractualisation et facturation

##### Tarification :

La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) accorde une subvention pour les dépenses de fonctionnement de la structure.

Elle établit un barème (taux d'effort) qui permet le calcul de la participation financière des familles (tarif horaire) en fonction des ressources et de la composition de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond.

La fourniture des repas et des couches est comprise dans la participation financière des familles.

##### ➤ Tableau des taux d'efforts par heure facturée :

Famille de	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7enfants	8 à 10 enfants
Taux à l'heure	Revenu mensuel X 0.0619 %	Revenu mensuel X 0.0516 %	Revenu mensuel X 0.0413 %	Revenu mensuel X 0.0310 %	Revenu mensuel X 0.0206 %

##### La formule appliquée est :

Revenu net × taux d'effort = tarif horaire

La structure n'applique aucune majoration selon la situation géographique d'habitation de la famille.

Le calcul du tarif en accueil d'urgence est identique à celui cité ci-dessus sans aucune majoration.

Les tarifs sont revus chaque année au 1er janvier en fonction des déclarations de ressources de l'année N-2.

Les ressources des familles sont consultées sur CDAP (données informatiques de la CAF) par le référent ayant l'habilitation.

En cas d'indisponibilité de CDAP, il sera demandé aux familles l'avis d'imposition délivré par les services fiscaux.

A défaut de produire cet avis dans les délais précisés lors de la demande, la participation financière sera calculée sur la base du prix plafond, jusqu'à réception du document, sans effet rétroactif.

Tout changement de situation familiale (mariage, naissance, séparation...) devra être signalé car la participation familiale sera recalculée.

La présence dans la famille d'un enfant en situation de handicap (bénéficiaire de l'AEEH) à charge de la famille-même si ce n'est pas ce dernier qui est accueilli au sein de l'établissement-permet d'appliquer le taux d'effort immédiatement inférieur. La mesure s'applique autant de fois qu'il y a d'enfants à charge et en situation de handicap dans le foyer.



➤ Tableau des participations familiales-Plancher et plafond

Famille de	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	A partir de 8 enfants
Plancher : Participation horaire minimale obligatoire*	0.47 €	0.39 €	0.31 €	0.23 €	0.16 €
Plafond : Participation horaire maximale préconisée**	3.71 €	3.10 €	2.48 €	1.86 €	1.24 €

\*Ressources mensuelles plancher 754.16 €

\*\*Ressources mensuelles plafond 6000.00 €

Déductions admises :

- Maladie de l'enfant, sur présentation d'un certificat médical du médecin traitant indiquant la durée de l'absence prévisionnelle.
- Hospitalisation de l'enfant (déduction de tous les jours d'absence)
- Eviction de l'enfant par le médecin du multi accueil (déduction de tous les jours d'absence)
- Fermetures exceptionnelles du multi accueil (fermeture pour cause majeure ; neige, canicule, nombre d'enfants < 5 ...).

 Contractualisation

Un contrat écrit est conclu avec la famille pour la durée de l'inscription dans l'établissement sur la base de ses besoins (amplitude journalière de l'accueil, nombre d'heures réservées par semaine, nombre de semaines).

Le multi accueil tient compte de la Prestation de Service Unique (PSU) qui s'inscrit dans la continuité du décret du 1er août 2000. Elle prend mieux en compte l'évolution de la demande des parents. Elle répond aux besoins spécifiques des familles : recherche d'emploi, formation, temps partiel... et aux situations d'urgences, en adaptant les temps d'accueil à la diversification des rythmes de travail.

Le contrat est renouvelable. Il est également modifiable en cas de changement exceptionnel (ex : un contrat inadapté aux besoins de la famille).

Celui-ci doit préciser les points suivants :

- Les jours et temps de présence demandés par les parents : horaire par jour, nombre de jours par semaine, de mois dans l'année et ce en fonction des disponibilités de l'équipement ;
- Le montant et les modalités de paiement de la famille ;
- Les conditions selon lesquelles le contrat d'accueil peut être révisé ;
- Les semaines de congés des familles en dehors de la période de fermeture de la structure. La famille doit aviser la structure de ses absences pour congé contractualisé. Le délai de prévenance est de 48 heures au minimum.

➤ La Mensualisation :


La gestion de l'accueil de type « Prévisionnel à l'heure » permet de gérer plus facilement les familles fréquentant régulièrement votre structure mais ayant des plannings variables d'un mois à l'autre. Les parents ne paient pas une mensualisation mais le nombre d'heures réservées chaque mois. Ce type d'accueil peut également être utilisé pour l'accueil occasionnel si vous souhaitez facturer toutes les heures qu'ils réservent. S'ils viennent en plus de leurs heures réservées, des compléments horaires seront facturés.

Trois contrats de mensualisation sont établis pour l'année :

Un premier contrat du 1er septembre au 31 Décembre.

Un second contrat du 1er janvier au 31 Mars.

Un dernier du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet.

 Facturation.

Les frais de participation sont mensualisés, facturés en début de mois et à payer avant le 15 du mois. La facturation se fait au ¼ d'heure. Tout ¼ d'heure entamé est dû.

Si des heures sont réalisées au-delà du contrat prévu, elles sont facturées en plus aux familles en appliquant le barème institutionnel des participations familiales.

Le glissement d'heures de contrat n'est pas possible : Tout le temps réservé est dû et les heures supplémentaires seront rajoutées à la facturation.

Les parents règlent par les moyens de leur convenance (Virement, espèces, CESU, ou chèques bancaires à l'ordre du trésor public) le montant exact de la facture.

En cas de défaut de paiement les parents recevront un titre exécutoire par courrier du trésor public.

 Conditions de départ définitif de l'enfant :

Les parents désirant retirer définitivement leur enfant, avant l'âge du départ à l'école, doivent donner un préavis de 1 mois par courrier adressé à Mme Le Maire. Ce préavis prend effet à partir du début du mois suivant son dépôt. Si l'enfant est retiré avant l'expiration de ce préavis, les mois correspondants à ce préavis seront facturés aux parents.

La municipalité a le pouvoir de prononcer l'exclusion des familles inscrites au multi accueil dans les cas suivants :

- Non-paiement des participations financières
- Non-respect du règlement de fonctionnement
- Toute faute grave allant à l'encontre du bien-être des enfants.



## 5- La santé de l'enfant

La surveillance médicale générale est assurée par un médecin, référent santé inclusif, attaché à l'établissement. Ce médecin, veille à l'application des mesures d'hygiène générale concernant la prise en charge des enfants au sein de la collectivité.

Il pourra établir avec le responsable et l'ensemble de l'équipe des protocoles d'intervention concernant les mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ceci afin de protéger la santé des enfants et du personnel.

Lors de maladies chroniques, un protocole (PAI) sera établi avec le médecin, les parents et l'équipe.

### Maladies de l'enfant

Les enfants présentant une température supérieure à 38° et / ou présentant des vomissements, des nausées, une éruption cutanée, une diarrhée, une dyspnée, des troubles de la conscience ne seront pas admis.

Si ces symptômes apparaissent au cours de la journée, un parent sera immédiatement averti par le personnel du multi accueil, afin de récupérer l'enfant **le plus rapidement possible.**

Pour évaluer la capacité de l'enfant à supporter la vie en collectivité, c'est son état général qui est pris en compte ainsi que sa capacité à supporter les symptômes de sa maladie. La fréquentation de la structure à la phase aiguë de la maladie n'est pas souhaitable.

Quand un enfant présente des symptômes inhabituels à son arrivée, il appartient à l'équipe d'apprécier si elle peut ou non l'accueillir et d'en informer les parents. L'enfant ne pourra être accueilli en cas de maladie nécessitant une surveillance constante ou des soins fréquents.

En cas de maladie contagieuse, une éviction de l'enfant sera prononcée selon les recommandations du guide pratique « Collectivités de jeunes enfants et maladies infectieuses »

Les évictions ont pour but d'éviter une surinfection de l'enfant malade mais également d'éviter de provoquer une épidémie au sein de la collectivité.

En cas de maladie, il est souhaitable que le médecin de l'enfant prescrive, autant que possible, un traitement à deux prises par jour (matin et soir). Dans le cas contraire, l'administration du médicament se fera par un agent de l'équipe avec l'ordonnance en cours et avec une décharge signée par le parent.

En cas d'urgence, les parents sont prévenus dans les plus brefs délais.



## 2. Vaccins

Les vaccins doivent être à jour. Ils sont effectués par le médecin de famille. Une copie des vaccinations est demandée et conservée dans le dossier de l'enfant.

### Crèmes de confort :

Les crèmes dites de confort ou de prévention pour l'érythème fessier ou l'hydratation de la peau peuvent être appliquées selon les conseils d'utilisation et après une première utilisation à la maison afin d'éviter tout risque d'allergie.

## 6- L'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteint de maladie chronique.

Le **décret n°2010-613 du 7 juin 2010** relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique :  
**“Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.”**

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec :

- La vie de l'établissement
- L'agencement des locaux
- Le personnel (nombre et qualification)
- Le matériel spécifique nécessaire

Chaque situation sera **évaluée individuellement**, en équipe pluridisciplinaire (équipe, référent santé accueil inclusif et partenaires prenant en charge l'enfant). La famille est présente au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent **l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP)** par le médecin de structure avec la famille et l'équipe.

L'équipe travaillera en étroite collaboration avec :

- L'enfant
- Les parents,
- Les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue, médecin spécialisé),
- La P.M.I. si nécessaire

Ce projet permettra aux professionnels de savoir les difficultés de l'enfant accueilli et les réactions et comportements d'urgence, si nécessaire, à adopter. De plus, ce projet permettra à des intervenants extérieurs, professionnels d'autres institutions tels que psychomotriciens etc., d'intervenir au sein de la structure en cas de nécessité. Des contacts pourront être simplement pris avec ses personnes en cas de questions et surtout de coordination sur l'évolution de l'enfant au quotidien. Ce travail de partenariat sera indispensable car il permettra une continuité éducative et assurera une cohérence avec les familles et partenaires.

Ceci, afin de prendre en compte ses exigences spécifiques et suivre son évolution.

Si la prise en charge n'est réellement pas du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire. La formalisation de ce projet doit intégrer les fonctions spécifiques du personnel auprès de l'enfant, les soins particuliers et le rythme des rencontres avec les parents, ainsi il sera adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant.

L'équipe assurera un accueil de qualité et des propositions riches chaque jour, adapté à l'enfant, sans pour autant faire référence à une rééducation.

La situation et l'encouragement seront d'autant plus importants et les activités d'éveil devront être adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec. L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son état et correspondant à ses besoins et aux attentes des parents.

A travers cet accueil, la marginalisation d'un enfant en situation de handicap et de sa famille est évitée et l'acceptation de la différence est favorisée. Il s'agit d'offrir un lieu de vie et d'accueil mais aussi d'éveil comme pour tout autre enfant et d'accompagner la famille dans la séparation. Cet accueil permettra à l'enfant porteur de handicap de bénéficier des mêmes droits que tous les enfants : s'épanouir dans une structure petite enfance.



## 7- Modalités d'analyses de pratiques et de formation

Nous vous présentons ici plusieurs formats qui sont proposés aux équipes afin de maintenir dynamique leurs connaissances professionnelles.

### ➤ L'analyse de la pratique professionnelle

L'analyse de la pratique a lieu une fois par mois. Elle engage l'équipe à travers un **travail de réflexion** à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne.

Ces analyses jouent **un rôle de prévention** par l'échange que la psychologue, Charlotte FADDA propose à l'équipe. C'est aussi un **espace d'échanges** important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de **créer des liens professionnels** cohérents.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, la psychologue est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

### ➤ Les formations

Différentes formations initiales permettent aux professionnels d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. Nous avons à cœur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle. C'est notamment durant les entretiens annuels que chaque agent peut proposer un plan de formation en fonction de ses besoins.

La formation continue des professionnels de la petite enfance est un enjeu fondamental de notre société : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement. C'est pourquoi pour rester cohérentes en équipe, maintenir notre motivation et être actrices de notre carrière professionnelle nous mettons la formation au centre de nos pratiques.

Pour ce faire, nous sommes notamment en partenariat avec le CNFPT (Centre de Formation Nationale de la Fonction Publique Territoriale) qui a vocation de former les agents de la fonction publique. A ce titre, le CNFPT dispose de formations ciblées concernant les professionnels de l'enfance et l'accompagnement des parents autour des trois piliers du développement que sont l'attachement, l'éveil et la sociabilisation.

### ➤ Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe sont essentielles au bon fonctionnement de la structure. Ces temps d'échange nous donnent l'opportunité de réfléchir sur des pratiques pédagogiques et leurs impacts dans le travail d'équipe.

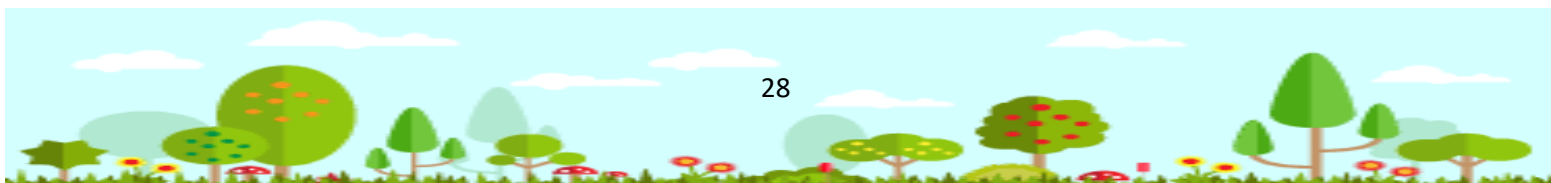
Elles ont lieu une fois par mois à 18h00 sur des temps en dehors des présences des enfants.

➤ L'accueil des stagiaires et apprentis

Notre appétence pour la formation nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires et/ou des apprentis durant l'année. La directrice est leur tuteur, leur maître de stage.

La structure accueille régulièrement des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires. Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire ou de l'apprenti. Ils peuvent se dérouler de quelques jours pour les élèves de 3ème à plusieurs mois pour les élèves EJE voir 2 ans pour les apprentissages.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à côté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

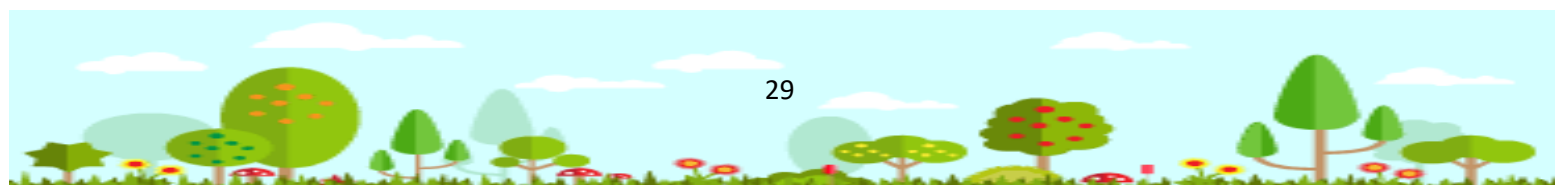


## 8 – Présentation des compétences professionnelles.

Notre **équipe pluridisciplinaire** se compose de :

- Une Éducatrice de Jeunes Enfants, qui assure la direction de la structure. Elle assure une fonction de prévention auprès des enfants, et contribue à l'éveil, à la socialisation et au développement global de l'enfant en collaboration avec l'équipe. Elle est aussi responsable enfance jeunesse.
- Une Éducatrice de Jeunes Enfants, adjointe, assure une fonction de prévention auprès des enfants, et contribue à l'éveil, à la socialisation et au développement global de l'enfant en collaboration avec l'équipe
- Une Infirmière Diplômée d'Etat, qui assure le suivi sanitaire des enfants accueillis ainsi que l'administration éventuellement de médicaments et la mise en place de PAI et de protocoles ; ceci en lien avec le référent santé accueil inclusif.
- Une Auxiliaires de puériculture et 2 agents titulaires du CAP petite enfance qui ont pour rôle de favoriser le bien-être physique et psychologique des enfants.
- Un agent technique assurant l'entretien des locaux et la distribution des repas après remise en température.

Les fiches de poste se trouvent en annexe du projet d'établissement.





### III - LE PROJET EDUCATIF

Nous abordons ici les valeurs éducatives que nous souhaitons développer au multi accueil et qui vont donner sens à l'ensemble de nos actions.

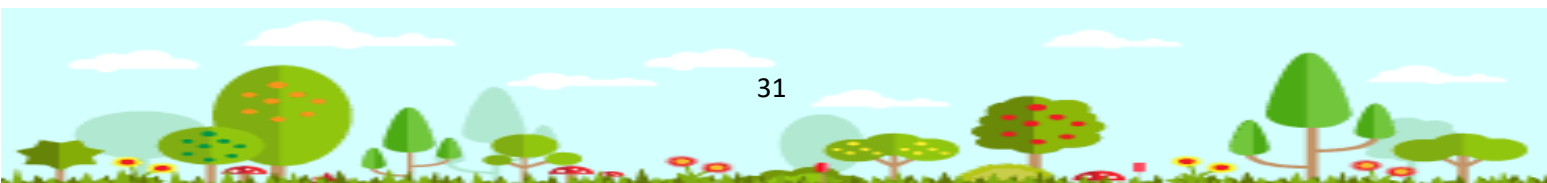
Ces valeurs ont été choisies par l'équipe pour promouvoir ce que nous pensons être essentiel au bien-être et à l'accompagnement de l'enfant mais aussi de sa famille.

Le multi-accueil veut permettre l'épanouissement et l'éveil des enfants. Elle favorise la transition entre le milieu familial et le monde extérieur ; elle se veut aussi lieu de socialisation pour le jeune enfant.

C'est un lieu de vie où chaque enfant peut accéder à l'autonomie, à son rythme et en toute sécurité. Les enfants se construisent en se regardant les uns les autres, en imitant, en jouant et en partageant des moments, des sensations avec d'autres, le tout sous le regard des professionnels bienveillants.

La liste non exhaustive de ces valeurs pourra évoluer chaque année en fonction de nos objectifs de travail, de l'équipe qui peut être amenée à évoluer et de la remise en question de nos pratiques professionnelles.

- 1 - Le bien-être
- 2 - La coéducation
- 3- Le respect
- 4 - La sécurité physique et affective



## 1- Le bien-être

Le bien-être, qu'il soit physique ou psychique, peut être défini comme un état agréable, procuré par la satisfaction des besoins du corps et par la tranquillité de l'esprit.

Nous souhaitons que le multi-accueil soit un lieu de plaisir et de découverte. Nous voulons permettre à l'enfant de s'épanouir, au travers des jeux et des activités proposés.

Cela passe par la mise en place d'un espace sécurisant, agréable offrant du matériel ludique et pédagogique adapté à leurs âges et capacités.

Les différentes activités manuelles, artistiques, sensorielles et motrices proposées aux enfants vont leur permettre de prendre conscience de leurs possibilités.

Favoriser l'ouverture vers l'extérieur permet aux enfants d'échanger et de partager sur des thématiques différentes. Nous proposons aux enfants des spectacles, des interventions de lecture ou musique, des sorties qui vont les aider à s'ouvrir aux autres et permettre le développement de leur curiosité.

Le multi-accueil permet aux enfants de se rencontrer et d'apprendre à se respecter. La vie en collectivité les aide à prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls et qu'il est important de faire attention à l'autre. La socialisation facilite également leur adaptation à la vie en groupe de l'école.

### Pour l'équipe :

En tant que professionnelles de la petite enfance, nous veillons au bien-être physique, psychologique et physiologique de l'enfant.

- Le bien-être de l'enfant et de sa famille est une préoccupation importante pour l'équipe.
- Le bien-être de l'équipe est une composante primordiale de l'accueil. Nous savons que pour que l'accueil soit de qualité l'équipe doit se sentir bien au quotidien ce qui passe par un épanouissement professionnel indispensable. Aussi, l'esprit d'équipe, la cohésion sont très importants ainsi que la bienveillance et l'écoute mutuelle de chacun des membres. L'objectif étant de se s'épanouir professionnellement, de trouver du plaisir au travail en équipe afin de pouvoir s'accomplir pleinement.

### Au quotidien :

- Nous sommes à l'écoute de l'enfant et de sa famille.
- Nous répondons aux interrogations des familles (information du matin, questions des parents). Nous nous efforçons de donner des transmissions orales aussi précises et complètes que possible.
- Nous veillons à ce que la structure soit adaptée à la sécurité des enfants et accueillante pour procurer le bien-être dont ils ont besoin avec du matériel adapté tout en respectant les normes de sécurité.
- Les agents bénéficient de formations autour de différents thèmes de la petite enfance ou du travail en collaboration. Ainsi chacun a les outils pour travailler ensemble et se questionner sur ses pratiques.

## 2- La coéducation

La coéducation est une collaboration entre les parents et les professionnels grâce au lien entretenu avec les familles.

C'est un exercice de collaboration, qui a pour objectif d'harmoniser nos pratiques entre la famille et les professionnels du multi accueil, pour le bien-être et le développement de l'enfant.

### Pour l'équipe :

La coéducation demande de reconnaître la place du parent, d'encourager son implication auprès de son enfant ainsi que de l'associer aux actions éducatives en lien avec la structure. La crèche doit pouvoir être une continuité de la famille et réciproquement pour permettre à l'enfant de se développer en harmonie avec son environnement.

### Au quotidien :

Nous développons certaines attitudes : nous accueillons l'enfant et sa famille en prenant en compte l'environnement familial dans sa globalité. Nous créons une relation de confiance avec les familles en étant à leur écoute sans jugement. Nous favorisons la participation des familles à la vie de la structure.

Nous veillons à conserver et valoriser la place des parents et les reconnaissons comme premiers éducateurs de leurs enfants. Nous privilégions les rencontres entre parents et professionnels, ainsi que les temps conviviaux.

Etablir une relation de confiance avec les parents, c'est prendre le temps de se connaître et de se respecter. Le premier contact est important. Les parents vont être en lien avec chacune d'entre nous, le lien de confiance doit s'élaborer avec toutes les professionnelles.

L'équipe veille à écouter et conseiller, on ne substitue pas aux parents, on l'accompagne sans jugement.

Il est essentiel que les membres de l'équipe utilisent auprès des parents un langage de vérité et aient une attitude professionnelle dans leurs pratiques.

Nous échangeons avec les parents ou entre professionnelles pour toujours mieux comprendre les enfants et améliorer leur quotidien dans la structure. Nous respectons l'enfant et sa famille avec son mode éducatif. Nous respectons chaque histoire familiale. En tant que professionnel, nous faisons preuve de neutralité dans l'accueil des familles. De même, nous avons une obligation de discrétion professionnelle afin de garder les informations confidentielles au sein de la structure.

Nous pouvons envisager des temps individuels avec les parents qui nous permettront de faire des bilans si besoin.

### 3- Le respect

Au sein de notre équipe, le respect est une valeur essentielle : nous nous respectons les unes et les autres pour ce que nous sommes, avec notre vécu, notre expérience et notre singularité, nos qualités et nos points à améliorer.

Nous sommes conscientes et respectueuses de nos différences. C'est donc tout naturellement que nous mettons en avant le respect au centre de nos pratiques.

L'enfant a besoin d'entendre que l'adulte est présent pour lui. Pour le rendre actif de ses actions, l'adulte se doit de lui expliquer tous ses gestes, il faut l'avertir pour ne pas le surprendre. Verbaliser les situations à l'enfant, l'aide à mieux les comprendre et à pouvoir gérer ses sentiments.

Verbaliser les situations au quotidien nous semble indispensable pour favoriser le bien-être des enfants. Il est important de mettre des mots sur leurs maux. Ils ne savent pas encore formuler leurs émotions mais par leurs comportements et notre observation, nous essayons de les aider à exprimer leurs difficultés.

Chaque adulte doit être attentif à la manière dont il parle à l'enfant, dont il le porte à la fois physiquement mais aussi psychiquement. L'adulte encourage l'enfant dans chacun de ses apprentissages.

#### Pour l'équipe :

Le respect de l'enfant passe par notre vision en tant que personne à part entière, avec son vécu, ses particularités, sa culture, son éducation et sa famille. Le Non-jugement de la singularité de chacun, la bienveillance et l'empathie sont des valeurs importantes pour notre équipe.

#### Au quotidien :

Nous respectons chaque enfant dans son développement, ses apprentissages et dans ses besoins affectifs, sociaux et émotionnels, en ciblant son bien-être.

Nous accueillons l'enfant et sa famille dans son entièreté, son individualité, sa différence. Ce qui implique d'accueillir en toute bienveillance les différentes cultures et les valeurs éducatives propres à chaque famille et sans jugement.

L'enfant est une personne, il est essentiel de le considérer comme un être en devenir. Il se construit par ses apprentissages, il est important de respecter ses choix dans la limite du possible et du respect d'autrui. L'essentiel est de savoir entendre et écouter l'enfant.

Chaque enfant a son propre rythme physiologique, nous veillons à le préserver. C'est un être unique, nous nous assurons de respecter son individualité dans le groupe.

Les professionnels sont là pour apprendre à l'enfant à devenir autonome. Tout en douceur, nous invitons les enfants à commencer à s'habiller, se laver les mains, mettre leurs chaussures, à manger seul...

Nous respectons notre environnement et souhaitons participer activement au développement durable et responsable en mettant en place des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnelles de l'équipe. Nous choisissons des produits bénéficiant d'un écolabel ayant un impact écologique positif pour le lavage du corps et des mains des enfants et de l'équipe. Nous avons fait le choix de barquettes en inox réutilisables pour le transport et le réchauffage des repas.

#### **4- La sécurité physique et affective**

La sécurité physique est le fait de proposer aux enfants un environnement adapté et sécurisé dans lequel ils peuvent évoluer sans se mettre en danger.

La sécurité affective est le fait de proposer à l'enfant un environnement psychologique stable et serein dans lequel il pourra s'épanouir. Cela passe par le besoin d'être rassuré, d'être respecté, d'être aidé ou soutenu.

La sécurité affective permet à l'enfant d'être rassuré. L'attention de l'adulte valorise l'enfant. L'adulte se doit d'avoir de l'empathie pour les émotions de l'enfant afin de le soutenir.

Nous pensons qu'il est essentiel d'être contenant pour l'enfant avec un regard rassurant. De même, que positiver les situations renforce l'estime de soi des enfants.

##### Pour l'équipe :

La sécurité de l'enfant, de sa famille et de l'équipe est primordiale au bien être de chacun. Si la sécurité physique est facilement identifiable, la sécurité affective n'en est pas moins importante et est un axe de travail permanent pour les professionnelles de la petite enfance

##### Au quotidien :

Nous rassurons l'enfant par notre présence physique, notre disponibilité affective et notre attitude bienveillante. Cela permet à l'enfant d'être porté psychologiquement et d'être reconnu en tant que personne.

Nous proposons aux enfants un cadre et des limites nécessaires à son développement et à la vie en collectivité. Nous adaptons bien évidemment ces attitudes en fonction de l'âge des enfants. Ainsi, nous créons pour chaque enfant des repères stables, participant ainsi à maintenir sa sécurité affective.

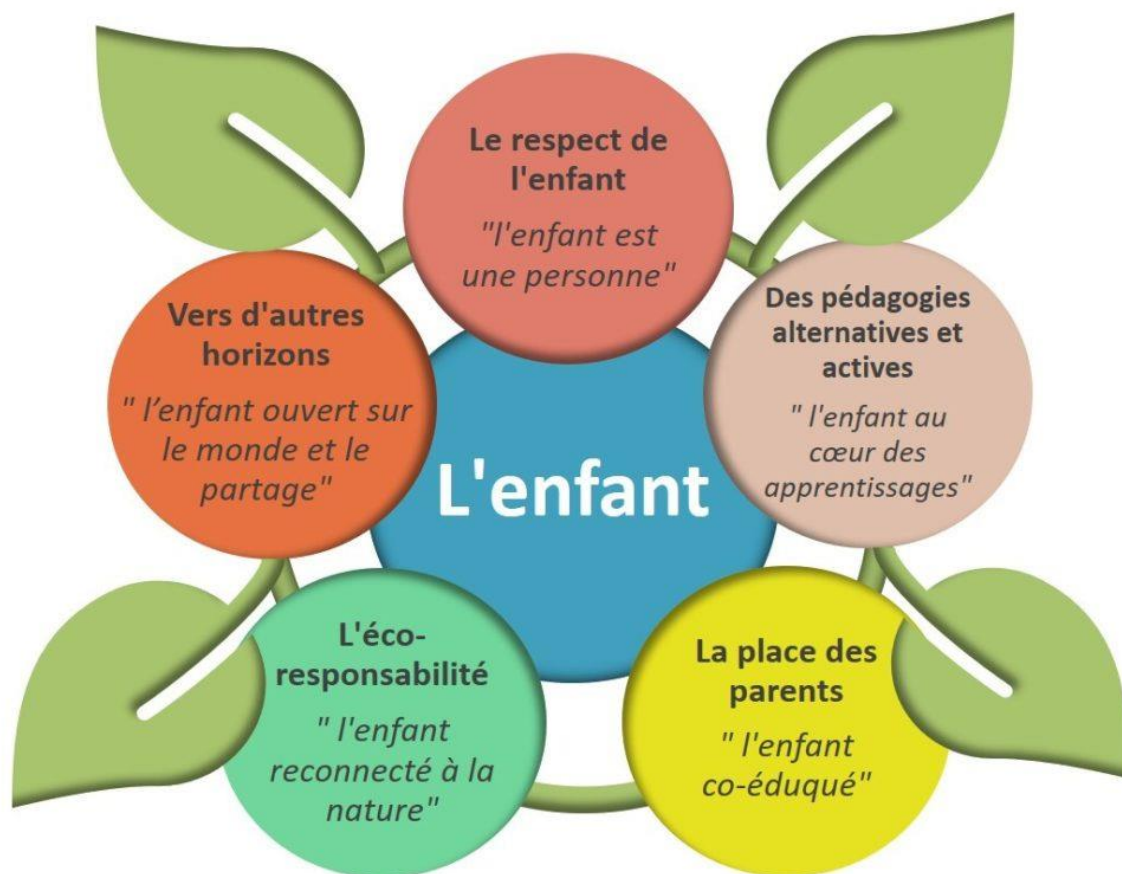
La sécurité physique est assurée par l'équipe qui reste attentive à l'aménagement de l'espace, à l'entretien des locaux à travers le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Ainsi nous proposons aux enfants de s'épanouir dans un environnement sain et aussi sécurisé que possible.

Le travail de communication de l'équipe permet la cohérence de nos pratiques communes favorisant la sécurité de l'enfant qu'elle soit physique ou affective.

Nous prenons en compte les émotions de l'enfant et nous l'accompagnons sur le chemin de la reconnaissance de celle-ci.



## IV - LE PROJET PEDAGOGIQUE



## IV - LE PROJET PEDAGOGIQUE

### 1- L'adaptation

- La première rencontre
- La période d'adaptation

### 2 - Les échanges quotidiens avec les parents

- Les transmissions du matin
- La séparation
- Les retrouvailles

### 3 - Les temps d'activités

- La motricité libre
- Pourquoi faire une activité ?
- Activité dite « dirigée »
- Le jeu libre
- Les intervenants extérieurs
- La communication positive

### 4 - Les moments de change

- Le change du bébé
- Le change des plus grands

### 5 - Le temps des repas

- L'allaitement maternel
- La diversification alimentaire
- Les régimes alimentaires

### 6 - Le temps de sieste

### 7 – L'investissement des familles dans l'établissement

## 1- L'adaptation

### ➤ La première rencontre

L'adaptation commence dès la première rencontre. Lors de ce temps d'échange avec la directrice, celle-ci prendra le temps nécessaire pour expliquer le fonctionnement de la structure mais aussi les valeurs portées par l'équipe au travers de différents projets. C'est également un temps primordial et capital pour répondre aux questionnements et aux inquiétudes de la famille. Lors de cette rencontre, il sera défini ensemble la « semaine d'adaptation » de l'enfant.

Une visite des locaux sera faite afin de permettre à la famille de s'approprier les lieux pour la première fois et de se sentir accueilli au sein de la structure.

### ➤ La période d'adaptation

L'équipe accompagnera l'enfant et sa famille sur toute cette période dite « d'adaptation ». Ce repère au quotidien va permettre à l'enfant et sa famille d'être rassurés. L'enfant peut trouver en l'agent une figure d'attachement qui permettra de développer chez lui une stabilité affective essentielle à son équilibre. L'équipe veillera à créer une relation de confiance avec la famille en étant à l'écoute de celle-ci, afin de permettre une séparation la plus progressive et sereine possible.

L'enfant est accueilli avec un des 2 parents sur des temps préalablement définis. L'accueil se fera sur des temps très courts et avec le parent au départ pour arriver très progressivement à une journée complète pour l'enfant. Nous pensons qu'il est essentiel pour l'enfant que le parent reste quelques temps durant plusieurs jours dans ce nouvel environnement afin d'être rassuré. De cette façon, le tout petit pourra petit à petit se détacher de son parent pour explorer l'espace tout en gardant un contact visuel de réassurance avec celui-ci.

### Pourquoi une adaptation ?

L'adaptation est un moment privilégié d'échanges entre la famille, l'enfant et le professionnel. Celui-ci explique à la famille le fonctionnement de la structure ainsi que le déroulement d'une journée à la crèche que vivra son enfant par la suite. Les parents peuvent sur ce temps questionner le référent sur leurs inquiétudes ou autres. Ainsi, jour après jour l'équipe fait connaissance avec l'histoire de la famille et les habitudes de vie de l'enfant. Les liens qui se tissent nous permettront ensemble de pouvoir partager autour de l'enfant dans un souci de cohésion et de coéducation.

### Comment s'organise l'adaptation ?

La période d'adaptation se fait selon un schéma différent pour les enfants en **accueil occasionnel sur des temps courts** et pour les enfants en **accueil régulier à la journée**.

**Pour l'accueil occasionnel**, l'adaptation se déroule habituellement selon un schéma comportant 4 séances de 30mn

**Pour l'accueil régulier**, l'adaptation se déroule en moyenne sur 2 semaines afin de permettre aux enfants de se familiariser avec la structure de façon tout aussi progressive.

Ces différents schémas peuvent être modulés en fonction de chaque enfant mais dans son intérêt et pour son bien être futur au sein de la structure, on ne peut réduire plus que de raison cette période.

Toute l'équipe est en observation, à l'écoute de l'enfant et de ses parents.

→ Et concrètement comment se passe l'adaptation ?

Le premier jour d'adaptation, au fur et à mesure des échanges, l'accueillant est amené à remplir un document grâce aux informations partagées avec les parents concernant les habitudes de vie de l'enfant.

Ces informations sont précieuses pour l'équipe car elles nous permettent de répondre au mieux aux besoins de l'enfant (sommeil, alimentation, développement psychomoteur, éveil). Ainsi, nous pouvons respecter un rythme et des habitudes de vie proches de celles de la maison. Nous savons que par la suite le rythme de l'enfant ne sera pas le même à la maison et à la crèche. Ces échanges nous servent néanmoins de base pour assurer un accueil de qualité et une continuité afin de permettre à l'enfant de prendre ses repères et lui laisser le temps de se créer de nouvelles habitudes de vie au sein du collectif.

C'est grâce à ces échanges que progressivement toute l'équipe sera amenée à pouvoir accueillir l'enfant dans le respect de ce qui a été transmis par la famille, créant ainsi une harmonie des pratiques autour de l'enfant et en coéducation avec ses parents.

Les jours suivants les liens se tissent entre l'enfant, son parent et l'équipe. Ce climat de confiance nécessaire à l'évolution de l'accueil favorise l'harmonie et l'épanouissement de l'enfant au sein du groupe. Petit à petit l'enfant va pouvoir grâce au soutien de l'équipe se détacher de son parent pour explorer l'espace, trouver ses repères et découvrir sa place au sein du groupe

Pour son bien-être, l'équipe peut demander à l'enfant qui n'en n'a pas d'amener un doudou dit « objet transitionnel » afin d'assurer sa sécurité affective si les séparations sont difficiles. La peluche qu'il a près de son lit avec laquelle il aime jouer ou qui le fait rire, une sucette, un tee-shirt... Lui permettront de faire le lien entre la maison et la crèche et rassurer l'enfant. Cependant il n'est pas obligatoire : certains enfants n'en éprouvent pas le besoin, il ne sera pas imposé à l'enfant.

Les parents peuvent nous téléphoner sur les temps de présence de leur enfant dans la structure s'ils en ressentent le besoin.



## 2 – Les échanges quotidiens avec les parents

**La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien au travers des transmissions.**

### → Pourquoi est-ce important ?

Ces échanges du matin et du soir permettent aux adultes de prendre le relais avec l'enfant. Elles ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil.

Elles portent sur différents volets (éléments physiologiques de l'enfant, alimentation, change, sommeil, humeur de l'enfant, centre d'intérêt du moment pour l'enfant...). Elles peuvent également être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant, des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants.

### ➤ Les transmissions du matin

A l'arrivée de l'enfant, nous demandons aux parents de déshabiller leur enfant et de lui mettre des chaussons pour le confort de l'enfant et l'hygiène collectif.

Les professionnelles s'adressent à l'enfant et lui disent « bonjour » en le nommant. L'équipe accueille les familles en demandant comment va l'enfant.

Certaines informations sont demandées afin **de favoriser la continuité de soins** et de **respecter le rythme individuel de chaque enfant**.

L'équipe s'intéresse par exemple à l'heure de réveil de l'enfant (d'autant plus important pour les enfants qui ont besoin de la sieste du matin). Même si nous restons à l'écoute de l'enfant durant la journée, cette information peut nous aider à comprendre de façon plus efficace ses demandes et nous permettra d'anticiper la fatigue ou les petites faims éventuelles.

Lors de ces temps d'accueils, l'équipe est attentive aux signes de l'enfant, nous l'observons et nous prenons en considération son état physique général (est-il dynamique, apathique ou semble-t-il fatigué) ainsi que son état psychologique.

Nous prenons le temps d'accueillir et de garder l'enfant qui en a besoin dans les bras avant que celui-ci éprouve le plaisir d'aller jouer.

**Communication non verbale :** Lors des transmissions, si nous observons un changement d'attitude ou de disponibilité de l'enfant ou du parent, cela peut nous alerter et nous amener à questionner le parent. Le rôle de l'équipe n'est pas de s'immiscer dans une situation personnelle ou familiale mais nous restons vigilantes à ses signes qui peuvent expliquer une journée ou une période vécue différemment par l'enfant.

**Ce temps de transmissions est un moment important de la journée de l'enfant. Nous encourageons les parents à prendre le temps nécessaire afin que chacun vive le plus sereinement possible cette séparation.**

### ➤ La séparation

Au fil du temps, l'enfant prend confiance en lui et en son environnement. La séparation et l'accueil du matin se font plus sereinement.

L'équipe qui se place en posture d'accueillant est partie prenante de cette séparation. Elle participe activement au plaisir que prend l'enfant au sein de la structure en offrant une attitude d'écoute et de disponibilité à l'égard des parents et des enfants.

- La séparation s'accompagne dans le temps :

Cependant, selon l'évolution de l'enfant et ses propres craintes (souvent liées à son développement ou à d'autres facteurs), certains enfants peuvent vivre des séparations plus ou moins « difficiles ».

L'équipe y est très attentive et prendra à cœur de rassurer l'enfant par sa présence physique mais aussi en accompagnant cette situation de façon verbale, avec des mots choisis et facilement compréhensible par l'enfant et en adoptant une attitude bienveillante et sécurisante.

Enfin au moment de quitter son enfant, il est indispensable que le parent lui signifie son départ. Partir sans lui dire c'est risquer d'altérer la confiance que l'enfant a en son parent. Il peut alors se sentir trahi en découvrant que son parent a disparu et développer de futures séparations difficiles.

L'équipe verbalise également à l'enfant le départ de son parent, parfois nous pouvons accompagner l'enfant à la fenêtre pour un petit « coucou » de la main.

- L'espace est accueillant et sécurisant :

Pour encourager l'enfant et installer une continuité, l'équipe est vigilante à disposer des jeux de façon à ce qu'ils soient attractifs créant ainsi de bonnes conditions d'accueil. Cela a pour effet de favoriser la séparation en donnant envie aux enfants d'investir l'espace. Chacun doit pouvoir trouver des sollicitations lui permettant d'explorer ses compétences du moment. Les jeux sont pensés en fonction des enfants qui seront présents et de l'évolution de chacun. Les jeux sont rangés et renouvelés plusieurs fois dans la journée.

Des repères spatiaux et temporels sont créés afin de permettre à chaque enfant de se « retrouver » dans un espace connu et de favoriser une stabilité intérieure. Ainsi des outils sont créés par l'équipe comme un panneau photo permettant aux enfants de se situer dans le groupe au quotidien.

L'aménagement de l'espace est pensé et peut être modifié pour créer les repères nécessaires à l'accueil de chacun.

### ➤ Les retrouvailles

Lors des transmissions du soir chaque membre de l'équipe a à cœur de transmettre le plus fidèlement possible aux familles la journée de l'enfant. L'équipe prend le temps de décrire les moments forts, les anecdotes vécues à la crèche par l'enfant, les retours d'observations sur ses activités et ses découvertes.

Lors de ces temps d'échanges, il est important pour nous de valoriser le positif sans pour autant négliger le négatif.

C'est également le moment pour l'équipe d'être à l'écoute des parents avec pour grand principe le non-jugement, nous prenons en compte les difficultés de chacun et les pratiques de chaque famille. Les parents peuvent s'ils le souhaitent parler de leurs questionnements.

Chaque professionnelle pourra alors se saisir de cet échange pour développer la coéducation autour d'une situation qui pose un problème ou non à la famille. Chaque agent

avec son expérience et ses connaissances sera à même de pouvoir être à l'écoute et éventuellement pourra apporter quelques conseils ou des pistes afin de permettre aux familles de trouver leur solution propre en fonction de leur situation individuelle.

Ces temps d'échanges nous permettent à nous, professionnelles de nous remettre en question sur nos pratiques et de les ajuster quotidiennement.

Si la situation le demande, nous pouvons proposer aux familles des entretiens individuels afin de prendre le temps de partager, de préserver la confidentialité des informations échangées ou d'éviter des discussions en présence de l'enfant.

Une équipe pluridisciplinaire comme la nôtre nous permet de proposer une certaine richesse dans notre accompagnement. Malheureusement et selon les situations, nous pouvons être confrontés à certaines limites au sein d'une collectivité. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à orienter les parents vers un service compétent selon la difficulté rencontrée ou le besoin recensé.

Dans tous les cas nous sommes présentes et à l'écoute de chaque famille qui en manifeste le besoin.



### 3-Les temps d'activités

#### ➤ La motricité libre

Le concept de motricité libre ou spontanée a été inventé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. La pédiatre est convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un l'adulte.

« Le bébé qui est libre de ses mouvements va construire sa capacité à être bien dans son corps et à se relier aux autres à l'âge adulte. Il pourra plus facilement se séparer de ses parents et prendre son élan autonome. Le laisser explorer, toucher, sentir, mettre à la bouche en présence de l'adulte qui sait mettre des limites en douceur en prévenant des dangers, c'est lui permettre de mettre en œuvre toute sa sensorialité et l'érogénéité de son corps tout entier, c'est ce qui fera de lui une personne confiante en la vie »

C'est fort de ces connaissances que notre équipe tient à respecter au mieux cette motricité libre et à accompagner les familles dans ce sens. Ainsi l'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.

Chez les petits, le bébé est installé dans un espace sécurisé, sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul. « Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même », disait Emmi Pikler. Les accessoires qui vont gêner le bébé (comme le transat) sont évités dans la mesure du possible.

Chez les plus grands nous respectons le rythme de chacun et nous ne mettons pas volontairement un enfant dans une situation qu'il n'a pas su prendre seul. Par exemple nous ne porterons pas un enfant pour le positionner sur un toboggan ou sur un vélo s'il ne sait pas le faire seul.

#### ➤ Pourquoi faire une activité ?

Les activités permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences. Il est important pour l'équipe de proposer des ateliers qui mettent l'enfant en situation d'exercer ses compétences et de développer sa créativité.

C'est également un moment de plaisir intense de découvertes, d'expériences et d'expérimentations. Nous sommes donc vigilantes à proposer du matériel adapté à cette richesse d'exploration.

Notre projet de nous engager dans une démarche éco responsable nous amène à penser autrement ce que nous proposons aux enfants. Nous utilisons notamment du matériel recyclé comme :

- boîte de lait (jeux de manipulation fine, transvasement)
- bouteille en plastique, bouchons de compote... (bouteilles sensorielles)
- cartons (créativité et jeux d'imagination)
- papier à bulle (sens du toucher)

Au-delà de l'impact positif que cette démarche a sur la planète, ces outils nous permettent de proposer des objets du quotidien qui les fascinent.

## DES ACTIVITÉS EN CRÈCHE POUR STIMULER LA DÉCOUVERTE... MAIS PAS QUE...

En plus du plaisir et de la découverte durant ces temps d'activité, c'est l'occasion pour les enfants de développer un maximum de compétences inhérentes à leur développement.

Nous proposons des activités permettant aux enfants de **stimuler leurs sens** dans un environnement sécurisé et spécialement conçu pour aider l'enfant à développer ses compétences, à s'apaiser, à prendre du plaisir pour soi et dans les interactions avec les autres.

L'enfant étant hyper sensible à son environnement et à toute nouvelle expérience, il est important de pouvoir lui proposer de nouvelles stimulations autant que des moments d'apaisement sans stimuli. Nous y sommes attentives et souhaitons trouver le juste milieu durant les moments d'accueil.

### ➤ Activité dite « dirigée »

L'adulte propose aux enfants par petit groupe, une activité avec des outils adaptés et du matériel dédié dans un espace défini.

*Par exemple un groupe de 4 enfants va faire de la peinture dans la salle d'activités. Chaque enfant aura à sa disposition du matériel pour faire preuve de créativité sans qu'aucune consigne ne lui soit demandée.*

*Chaque enfant est libre de suivre le groupe ou non en activité, il n'y a pas d'obligation à faire la séance proposée par l'adulte.*

Chaque œuvre est produite par l'enfant et réalisée par lui seul. L'adulte n'interviendra pas dans sa réalisation et n'embellira pas le dessin puisque nous ne cherchons pas l'esthétique du rendu mais l'expérience et la recherche d'estime de soi de l'enfant.

Le plus souvent, les activités proposées sont pensées à partir d'observations du groupe par l'équipe. C'est grâce à cela que nous pouvons en déduire le besoin des enfants et adapter nos propositions de façon plus pertinente au groupe ou à un enfant individuellement selon la situation.

Par exemple, nous observons que les enfants sautent des canapés. Il n'est pas interdit de monter sur les canapés à la crèche, néanmoins en sauter n'est pas recommandé pour leur sécurité et celle des autres. Grâce à cette observation, nous estimons que le besoin immédiat des enfants est l'exploration de leurs corps dans l'espace, multipliant pour ce faire les expériences qui leur permettront de développer leur maîtrise corporelle. Par conséquent, nous respectons ce besoin et dans cette démarche qui est la nôtre, nous proposerons au groupe un parcours moteur qui permettra aux plus petits de se mouvoir dans l'espace de différentes façons, dont le saut qui est à l'initiative de notre observation pour cette activité.

Le jeu « structuré » a de nombreux avantages mais demande une grande concentration et ne peut donc pas être trop long en termes de temps (environ 20 minutes par activité). L'enfant sera particulièrement intéressé par le jeu libre sur le reste de sa journée.



### ➤ Le jeu libre

Nous proposons aux enfants différents « outils d'exploration » à travers les jeux que nous installons et nous les faisons évoluer toute la journée. Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes de choses.

Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi.

Par ailleurs, jouer avec les autres enfants, sous l'œil attentif des adultes, apprend à l'enfant à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à se faire des copains.

Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même, il gagne ainsi en autonomie. Il peut alors décider seul de : « quoi faire et comment le faire ». Il aura donc moins de difficultés à s'amuser seul.

Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

Le jeu libre permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imaginaire de l'enfant. Un bout de tissu peut devenir une nappe pour préparer le dîner, une cape de super héros ou une couverture de poupée. L'enfant développe ainsi sa créativité.

Les tout-petits apprennent beaucoup les uns des autres au cours des périodes de jeu libre.

En fournissant dans un espace sécurisé des jouets adaptés, nous permettons aux enfants d'apprendre de leurs copains. Quand un enfant rencontre un problème dans son jeu, nous l'aidons à développer son autonomie en verbalisant ce qui lui arrive et en l'encourageant sans faire à sa place si cela est possible. Si deux enfants se disputent nous les observons et nous sommes vigilantes, nous évitons cependant d'intervenir trop rapidement pour laisser la chance à chaque enfant de trouver en lui ses propres réponses.

Nous verbalisons si cela est nécessaire pour accompagner les enfants et les encourager à se parler.

Dans tous les cas, nous accompagnons l'enfant dans la gestion de ses émotions et nous lui portons attention, nous observons son langage corporel, nous l'écoutons et nous respectons sa parole. Nous sommes à l'écoute de ses besoins afin d'y répondre au mieux.

### ➤ Les intervenants extérieurs

✚ Ponctuellement, un intervenant musical, Marc de la compagnie dans mes cordes nous rend visite. Les enfants qui ne dorment pas participent à une séance d'une durée moyenne de 30 minutes. Grâce à sa guitare et ses divers instruments, Marc alterne les comptines chantées et les jeux de mains ainsi que la manipulation d'instruments qui nous permettent de multiplier les expériences et d'enrichir notre quotidien. Les activités musicales sont très attendues et appréciées de tous.

✚ Julie de la Médiathèque intervient également sur des temps ponctuels en lisant des histoires qu'elle choisit pour les enfants. Elle peut aussi être accompagnée par des bénévoles retraités qui lisent également des histoires aux enfants. C'est un moment important de partage intergénérationnel.

- ✚ Alexandra de la ludothèque vient présenter des jeux dits de « société » de type coopératifs, pour la plupart, et nous jouons tous ensemble.

➤ Les sorties

Lors de l'inscription, la délégation de pouvoir, autorise l'enfant à participer aux diverses sorties proposées par le multi accueil pendant la journée.

Toute sortie avec le personnel (jardin public, médiathèque, marché ou autre) sera signalée aux parents. Pour certaines sorties, nous proposons aux parents qui le souhaitent de nous accompagner pour le plus grand plaisir des enfants.

➤ La communication positive

Grâce à nos diverses formations nous savons que l'enfant ne comprend pas la négation et que le langage positif est mieux assimilé et donc bienveillant à son égard.

Pour éviter cette négation nous développons depuis plusieurs années une autre façon de parler aux enfants des interdits.

Par exemple, si un enfant monte debout sur une table, nous lui proposerons de monter sur la structure motrice. Ainsi nous n'avons pas dit « NON » et nous restons dans un langage positif.

C'est un travail difficile car naturellement notre éducation pourrait reprendre le dessus sur nos réponses immédiates. C'est en cela que l'équipe est une force car nous pouvons nous soutenir les uns les autres et nous faire évoluer au quotidien.



## 5- Les temps de change

### ➤ Le change du bébé

En individualisant les soins des plus petits, nous favorisons l'échange en tête à tête entre l'enfant et l'adulte lors de ce moment privilégié.

Nous prenons le temps d'échanger avec le bébé, de lui parler, de le regarder tout en verbalisant nos actions.

De plus, l'équipe est respectueuse du rythme de l'enfant concernant les moments de change.

Les enfants sont changés en fonction du besoin de chacun

De plus nous sommes respectueuses de la pudeur de l'enfant et veillons à limiter le nombre d'adultes dans la salle de change.

### ➤ Le change des plus grands

Comme pour les plus petits, les enfants sont changés en fonction du besoin de chacun.

Nous les sollicitons dans leur autonomie à l'habillage ou au déshabillage, l'équipe accompagne verbalement ce moment en encourageant les enfants.

Dans la pièce de changes, Un petit escalier est à disposition des enfants qui souhaitent accéder au plan de change de façon autonome. Nous attendons que l'enfant soit en capacité motrice de l'utiliser en toute sécurité.

Les plus grands sont accompagnés par l'équipe vers l'acquisition de la propreté en collaboration avec les familles en continuant ce qui a été proposé à la maison : il est important que chaque enfant se sente à l'aise avec le pot et les toilettes à la maison avant de pouvoir devenir autonome au sein du groupe. L'enfant peut être « propre » à la maison et pas à la structure ou inversement. L'équipe doit créer une continuité entre la maison et la structure.

**Cette acquisition dépend de la maturité physiologique et psychologique de chaque enfant.**

L'équipe est attentive aux signes montrant que l'enfant a envie et qu'il se sent prêt. Si l'enfant souhaite aller aux toilettes, l'équipe le lui permet.

L'enfant peut se sentir prêt physiquement grâce à plusieurs éléments :

- ✚ Il sait marcher et peut donc se rendre SEUL aux toilettes.
- ✚ Il sait se déshabiller seul.
- ✚ Il sait monter et descendre les escaliers, ce qui veut dire qu'il a musclé ses sphincters (muscles anaux).
- ✚ Il sait parler et manifeste son désir d'aller aux toilettes.

Malgré toutes ces observations, certaines situations et éléments peuvent faire obstacle à l'acquisition de la propreté, il faut savoir les percevoir et les prendre en compte pour comprendre l'enfant. Par exemple : déménagement, arrivée d'une petite sœur ou d'un petit frère, apprentissage trop précoce qui peut entraîner des conséquences telles que la constipation, vécu de cette étape comme un échec...

Afin de développer leur autonomie, une fontaine et des toilettes sont à hauteur d'enfant et nous les encourageons à se laver seuls le visage et les mains. Des gants mouillés sont à leur disposition.

Nous essayons au maximum d'avoir une démarche écoresponsable. Nous n'utilisons pas de lingettes à usage unique, ni de draps d'examen papier, ni de gants jetables. Nous Avons fait le choix D'investir dans des serviettes et gants réutilisables afin de réduire notre impact sur l'environnement de façon durable. Les enfants sont changés à l'aide d'un gant mouillé pour les urines. Nous n'utilisons pas de savon de façon systématique à chaque change ce qui permet non seulement de diminuer notre impact écologique, mais également de réduire de façon considérable les érythèmes fessiers du bébé en préservant le PH naturel de sa peau.

Les couches lavables sont acceptées dans notre structure. Les parents doivent fournir un nombre de couches suffisant pour la journée ainsi qu'un sac imperméable pour stocker les couches usagées. Chaque soir les parents devront ramener le sac de couches « sales » pour effectuer le nettoyage au domicile.



## 6- Les temps de repas

Le temps des repas est aussi l'occasion d'apprendre des règles d'hygiène. Les enfants passent donc à la salle de changes pour se laver les mains justes avant le repas.

L'alimentation est quelque chose de vital tout comme l'hydratation. Les repas sont indispensables pour la santé des enfants. Ils sont aussi un moyen de découvrir des goûts et des aliments, d'éveiller aux odeurs et aux saveurs. Les repas sont fournis par le multi-accueil, qui a choisi un prestataire, API.

La politique d'API met les questions de la Responsabilité Sociétale des Entreprises au cœur de son fonctionnement et s'engage pour :

- Une cuisine faite maison à partir d'ingrédients frais, en respectant les saisons et les savoir-faire régionaux.
- La mise en place de cuisines éco-gérées.
- Une démarche vers un restaurant zéro déchet aussi les repas sont conditionnés dans des contenants en aluminium.
- L'épanouissement de ses collaborateurs par un management de proximité.
- La sensibilisation des convives aux enjeux de l'alimentation durable.

C'est ainsi que, depuis 2008, par l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, API Restauration s'engage à respecter les 10 principes universellement acceptés touchant les Droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Les menus sont élaborés par une diététicienne pour proposer aux enfants des repas les plus équilibrés possibles.

L'équipe donne de l'eau aux enfants pendant le repas mais aussi au cours de la journée.

Notre objectif est de laisser les enfants manger avec plaisir dans un climat calme. Il est important de ne pas se focaliser sur l'alimentation, les repas ne doivent pas devenir une source de conflit. Il est essentiel qu'il reste un moment de convivialité et d'échange.

Les repas se déroulent dans un espace adapté, c'est une salle où se trouvent des tables et des chaises adaptées, des chaises hautes et des transats. Chaque enfant a une place définie en fonction de son développement. Le fait de s'asseoir à la même place lui permet, de se repérer plus facilement.

Les repas sont aussi l'occasion d'apprendre les règles de vie. On demande aux enfants assis à table d'attendre la fin du plat de chaque enfant de la table pour passer au plat suivant. Ce qui leur permet de manger ensemble.

De plus, on les sollicite sur leur capacité d'autonomie. Les enfants s'installent à table à partir du moment où ils sont capables de rester assis pendant le repas.

En tenant compte de son développement, l'équipe laisse l'enfant manger seul. Le toucher est une manière de faire connaissance avec le monde. En portant lui-même à sa bouche, l'enfant devient acteur de son alimentation. Quand l'enfant cherche à prendre sa

cuillère, on passe au stade des deux cuillères ; une pour l'adulte, l'autre pour l'enfant. Ensuite, il mangera seul avec sa cuillère.

Au multi-accueil, nous fêtons les anniversaires. Les parents peuvent ainsi apporter un gâteau (les règles d'hygiène nous obligent à n'accepter que les gâteaux industriels).

Nous pensons qu'à partir de ses 2 ans, l'enfant peut le fêter avec ses copains de la crèche (à 1 an, l'enfant ne comprend pas forcément ce qu'il se passe pour lui). Nous pensons qu'il est bien que l'enfant ait fêté avant à la maison, ainsi il comprend pourquoi il peut aussi souffler ses bougies à la crèche.

#### ➤ L'allaitement maternel

Pour la tétée, nous pouvons créer un endroit adapté à la maman et à son enfant qui leur laissera la possibilité de se retrouver en toute intimité.

Les parents qui le souhaitent peuvent apporter à la crèche le lait maternel dans un cadre et un protocole strict, assurant ainsi la continuité de l'allaitement à la maison tout en assurant la sécurité physique de l'enfant.

#### ➤ La diversification alimentaire

Au moment de la diversification alimentaire, nous demandons aux parents de débiter celle-ci à la maison. Une fois plusieurs aliments introduits, l'équipe prendra le relais à la crèche.

Nous regardons ensemble le menu afin d'organiser au mieux les premières semaines d'introduction. Nous demandons que chaque aliment ait été proposé 2 jours d'affilés avant de le débiter à la crèche. Ainsi en cas de réaction la cause sera plus facile à identifier.

Si un enfant n'a pas essayé un aliment inscrit au menu nous lui donnerons un petit pot fourni par la crèche. Nous demandons donc aux familles de nous informer dès l'essai d'un nouvel aliment.

#### ➤ Les régimes alimentaires

Nous adaptons le régime alimentaire des enfants dans un cadre limité :

- Nous respectons les choix alimentaires de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si tel est la demande des parents. Dès lors que l'enfant mange des morceaux, le prestataire de service remplacera la protéine par une protéine végétale, du poisson ou des œufs.
- Dans le cadre d'un **PAI** (Protocole Accueil Individualisé), nous pouvons adapter l'alimentation de chaque enfant à son besoin dans la limite des possibilités du prestataire. Nous prendrons le temps d'échanger avec la famille pour trouver ensemble une solution adaptée à l'enfant.

## 7- Les temps de sieste

Le sommeil est constructif pour l'enfant. Dormir aide à grandir, à mémoriser ce que l'on apprend et à développer le cerveau.

Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre et évoluent avec l'âge. L'équipe s'attachera à respecter les rythmes et les temps de sommeil de chacun.

Lors de l'adaptation nous prenons soin de recueillir les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui nous permet de créer une continuité entre la maison et la crèche. Nous essayons dans un premier temps de nous calquer au plus près des habitudes de l'enfant pour ne pas le perturber.

La crèche dispose de 4 chambres. Les enfants n'ayant pas le même rythme, chacun s'endort à des moments différents et leur qualité de sommeil s'en trouve préservé. Par conséquent, dans une même chambre nous pouvons avoir des lits à barreaux ainsi que des lits bas.

Nous nous efforçons de maintenir une température à 19 degrés dans les dortoirs, ce qui n'est pas toujours chose aisée en période estivale.

Les enfants qui le peuvent, commencent à se déshabiller seul. Ils mettent leurs vêtements dans un panier qu'ils vont poser au niveau de leur casier dans le couloir. L'adulte l'accompagne et l'encourage dans son apprentissage de l'autonomie.

Si un enfant semble fatigué, le personnel lui proposera de se coucher même s'il ne dort pas habituellement à ce moment de la journée.

Nous favorisons l'endormissement par un temps calme dans la pénombre. Les enfants dorment dans une turbulette avec la présence de l'adulte.

L'adulte accompagnera l'endormissement de chacun en respectant son rituel et ses besoins (les doudous, les sucettes physiologiques, le bercement...).

L'enfant a besoin de repères pour se sentir en sécurité. C'est pour cela que chaque enfant a son propre lit (lits à barreaux ou couchettes) qui reste à la même place dans le dortoir. De même, un adulte est présent dans le dortoir, selon les préconisations de la PMI. Ainsi, l'enfant rassuré par une présence bienveillante prend le temps de se réveiller ou parfois même se rendort.

Le doudou a ici toute son importance, il rassurera l'enfant et l'aidera à s'apaiser pendant son sommeil.

L'enfant peut établir un rituel avec son parent grâce à l'objet transitionnel appelé doudou. Il est important que cet objet soit apporté du domicile car l'enfant l'affectionne particulièrement, ce peut être une peluche, un drap, une sucette, un gros coussin etc. Cet objet permettra à l'enfant de se sentir sécurisé et de se rassurer lors des moments importants que sont le temps de séparation mais aussi le temps de repos. Il est important que cet objet fasse le va-et-vient entre le domicile et le multi accueil pour assurer le lien entre la maison, le Multi Accueil, les parents et l'enfant, le dehors et le dedans. Ainsi, l'enfant pourra retrouver l'odeur de la maison sur le doudou, tout comme les sensations qu'il aura éprouvées en le serrant fort contre lui durant sa nuit. Sans ce lien, l'objet perd tout

son intérêt, renforce au contraire la discontinuité et la rupture entre les deux lieux (l'odeur imprégnée sur le doudou sera davantage celle de la structure et non plus celle de la maison, le doudou fera partie intégrante de la structure et il deviendra chaque matin, un peu plus un objet inconnu). Dans le groupe, le doudou reste accessible à chaque enfant, lorsqu'il en éprouve le besoin, il peut lui être donné afin de se rassurer et de se sécuriser.

Nous respectons le sommeil de chacun en ne les réveillant pas. Les levers se font échelonnés : lorsqu'un enfant se réveille, nous l'invitons à ne pas faire de bruit et se lever tout en respectant le sommeil de l'autre. Nous accompagnons individuellement chacun lors de son réveil.

Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, nous pouvons être amenées à ouvrir les volets ou la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller doucement.

Cela se fera toujours en accord avec la famille et en concertation avec l'équipe, dans le but de ne pas mettre en difficulté l'enfant et sa famille lors des couchés du soir.



## **8- L'investissement des familles dans l'établissement**

### Les parents : premiers éducateurs de leurs enfants

Il est important de mettre en place un système d'alliances entre l'équipe et les familles. Au quotidien, les relations commencent chaque matin, la façon dont est conçu l'accueil est donc essentielle pour tous.

A chaque nouvelle arrivée, il apparaît primordial que chaque personne apprenne à se connaître : professionnels, parents et enfant. Cette période d'adaptation correspond à un temps de passage qui amène, petit à petit, l'enfant et ses parents au sentiment de « s'acclimater aux changements ». Les parents peuvent profiter de ce moment pour poser toutes leurs questions et visiter toutes les pièces de la structure. Il est important que la parole circule de façon transparente afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein de la structure en toute sécurité. C'est durant cette période que les prémices de la future relation parents professionnels se construisent.

Accorder une place aux parents c'est placer l'enfant au centre des relations entre ses parents et les personnes qui l'accueillent. La qualité de la séparation et de l'accueil des enfants au quotidien dépend de tous les partenaires qui doivent pouvoir éprouver une confiance réciproque. L'importance est donc bien d'accorder une place à chaque adulte entourant l'enfant et de permettre à tous d'échanger sur l'éducation de l'enfant.

### L'investissement des parents au sein de la structure

La participation des parents à la vie de la structure d'accueil est très bénéfique pour l'épanouissement de l'enfant au sein de la structure, au quotidien. S'investir dans le lieu d'accueil collectif permet aux parents d'être partie prenante des moments intenses vécus par leur(s) enfant(s) en dehors de leur présence.

L'investissement des parents passe tout d'abord par le fait de rentrer au sein de la structure afin que chacun puisse se découvrir et échanger (parents, professionnels, enfant(s)). Les parents sont fortement invités à pénétrer au sein de la salle de vie de la structure, avec l'obligation d'ôter leurs chaussures ou de mettre des sur chaussures pour une question d'hygiène (par rapport aux enfants se trouvant très souvent au sol pour se déplacer et/ou tout simplement jouer).

Les parents sont invités à passer un moment avec leur enfant lors des retrouvailles. Ils sont libres dans la mesure où ils peuvent venir déposer les affaires de leur enfant chaque matin à l'endroit adéquat (couches, vêtements, doudous, sucettes, sacs...).

Accompagner leur enfant au sein de la structure leur permettra de connaître le lieu d'accueil et favorisera le climat de confiance avec leur enfant mais aussi les professionnels. L'investissement passe également par les temps pris au quotidien dans les échanges parents/professionnels mais aussi dans les moments vécus au sein du lieu entre parents et enfants. Il ne sera jamais refusé à un parent qui en manifeste le désir, de rester un peu avec son enfant dans la structure au moment de la séparation quotidienne. Le tout est, pour le parent et le professionnel, de savoir doser ce moment et de l'expliquer à l'enfant, pour qu'il se prépare tout de même à la séparation proche de son parent. Il est important de multiplier les temps de partages entre l'enfant et ses parents au sein du Multi Accueil.

### Les temps de rencontres.

En fin d'année, les parents pourront être invités à accompagner les enfants et les professionnels pour une sortie qui sera organisée : ferme pédagogique par exemple.

Des temps de rencontre et de réunions seront organisés en direction des familles :

- Moments festifs : Noël, fin d'année...
- Des réunions seront proposées autour de certains thèmes avec l'intervention de professionnels (psychologie, santé...) : l'alimentation, l'acquisition de la propreté, le sommeil... Les parents seront invités à formuler leur(s) besoin(s) et demande(s) concernant les thèmes des réunions.
- Une réunion de « rentrée » pour expliquer le fonctionnement et l'organisation du groupe dans lequel l'enfant sera accueilli,



# ANNEXES

## Fiches de poste

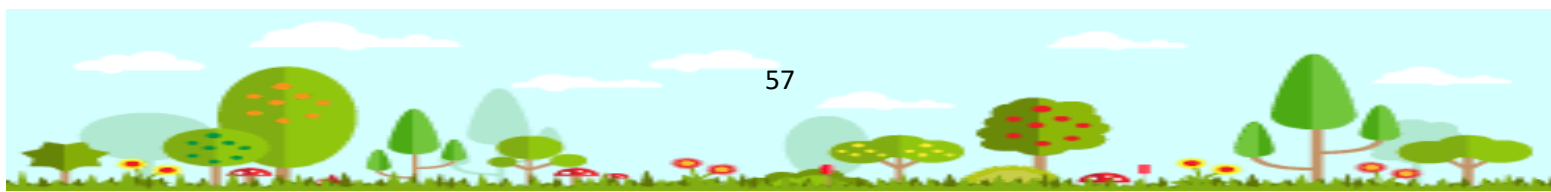


**FICHE DE POSTE**  
Directrice du Multi accueil

<b>Dénomination du Poste</b>	<b>Nom et Prénom de l'Agent</b>
Educatrice de jeunes enfants Directrice en EAJE (Etablissement d'accueil du jeune enfant)	Christelle KALINSKI
<b>MISSIONS</b>	<b>ACTIVITES</b>
<b>Missions de Management</b>	
Développe l'accueil des enfants et de leurs familles	-Elabore avec l'équipe un projet éducatif dont elle est le garant - Contribue à améliorer le service rendu dans l'établissement : qualité d'accueil, fonctionnement, aménagement...
Assure le management de l'équipe	Encadre et coordonne l'équipe de 5 agents : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manage l'équipe, organise le travail au quotidien (priorités, planning, congés...)</li> <li>✓ Accompagne le développement de leurs compétences (analyse de situations de travail, formations...)</li> <li>✓ Favorise la réflexion et le développement d'un savoir-être professionnel</li> <li>✓ Fait appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>✓ Met en œuvre le projet pédagogique avec l'équipe</li> <li>✓ Evalue les professionnel/elles en bilan annuel</li> <li>✓ Recueille et organise l'information à destination de l'équipe pédagogique</li> <li>✓ Organise les réunions d'équipe</li> </ul>
Organise et pilote l'activité de l'établissement	Accueille, renseigne et oriente : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les demandes de garde des familles</li> <li>✓ Les demandes de stage des élèves</li> <li>✓ Les partenaires, les intervenants,</li> <li>✓ Les services de la collectivité</li> <li>✓ Organise son planning de rendez-vous</li> <li>✓ Met en œuvre le règlement intérieur</li> <li>✓ Optimise la gestion de l'établissement (taux d'occupation...)</li> <li>✓ Est garant/e de la fiabilité des données statistiques permettant d'établir la PSU sur la structure</li> </ul> Suit l'évolution de la législation et de la réglementation applicable à l'activité
Contribue et développe des projets transversaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participe au projet de service petite enfance (réunion de service, projets inter structures, etc)</li> <li>✓ Travaille en partenariat avec le réseau « petite enfance » (veille à l'implication de la structure dans les projets du réseau)</li> <li>✓ Participe à des projets de territoire</li> </ul>
<b>Missions Opérationnelles</b>	
Est garante de l'accueil des familles, dans le cadre du projet d'établissement, dans des conditions optimales de bien-être, d'hygiène et de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organise l'accueil des enfants et de leurs familles</li> <li>✓ Organise et suit la fréquentation des enfants</li> <li>✓ Coordonne les animations au sein de la structure (intervenants extérieurs)</li> <li>✓ Elabore le projet éducatif et pédagogique en impliquant l'équipe et veille à son application</li> <li>✓ Met en œuvre les conditions d'accueil favorisant le bien-être et la sécurité des enfants</li> <li>✓ Favorise l'accueil d'enfants en situation de handicap</li> <li>✓ Veille au développement et à l'éveil des enfants par la mise en place d'activités et d'actions éducatives adaptées (activités psychomotrices, sensorielles ou artistiques)</li> <li>✓ Est garante de la sécurité psychique et physique des enfants</li> <li>✓ Suit l'évolution de la législation et de la réglementation applicable</li> </ul>
Entretient un contact privilégié avec les parents ou les représentants légaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accompagne les familles dans les formalités nécessaires à leur inscription</li> <li>✓ Accueille chaque famille dans sa singularité</li> <li>✓ Favorise l'écoute de la famille et l'établissement d'une relation de confiance</li> <li>✓ Implique les parents ou les représentants légaux dans la vie de la structure</li> <li>✓ Garantit le cadre légal porté par le règlement intérieur</li> <li>✓ Recueille et organise l'information à destination des parents</li> </ul>



Améliore avec son équipe la qualité d'accueil des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Propose toutes les mesures de nature à améliorer l'accueil, l'aménagement ou l'organisation générale de la structure</li> <li>✓ Evalue et actualise le projet pédagogique avec l'équipe</li> <li>✓ Elabore un livret d'accueil avec l'équipe</li> <li>✓ Organise le service en fonction des besoins des enfants</li> <li>✓ Contribue à l'accueil et à la prise en charge des enfants par son soutien effectif</li> </ul>
Assure la gestion administrative et financière de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Propose le budget de l'établissement</li> <li>-Prépare les contrats et saisit informatiquement les données nécessaires à la facturation</li> <li>-Suit les facturations aux familles, assure la régie de recettes</li> <li>-Rend compte aux gestionnaires</li> <li>-Assure les versements au Trésor Public</li> </ul>
Travaille en partenariat avec les professionnels de la petite enfance et les acteurs locaux	Est l'interlocutrice de la structure dans le réseau -Participe à l'intégration du multi-accueil dans la vie de la commune (participation ou animation des groupes de réflexion en partenariat avec la PMI, la médiathèque ..)
Participe à la définition du projet d'établissement et à son évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contribue à l'élaboration du projet d'établissement en cohérence avec le projet petite enfance de la commune</li> <li>-En assure le suivi, réalise le bilan d'activité annuel</li> <li>-Evalue en continu le bon fonctionnement de la structure (taux d'occupation, prix de revient horaire, qualité de l'accueil...)</li> <li>-Rend compte d'observations et d'activités effectuées</li> </ul>
<b>Spécificités du poste et modalités d'exercice</b>	
<p><u>Temps de travail hebdomadaire :</u> 35h/semaine</p> <p><u>Contraintes horaires ou autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 semaines congés imposés</li> <li>- Horaires variables</li> </ul>	
<b>Compétences requises</b>	
<p>Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Educatrice de Jeunes Enfants et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle auprès d'enfants de moins de 3 ans</p> <p>S'intéresser aux mécanismes de fonctionnement des collectivités territoriales</p> <p>Connaître les différents partenaires et institutions autour de la Petite Enfance</p>	<p><u>Savoir-faire et outils nécessaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Maitriser les techniques de développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans</li> <li>-Connaître les techniques d'éveil de l'enfant</li> <li>-Connaître les règles de base en diététique et des principes nutritionnels</li> <li>-Connaître les indicateurs d'alerte des difficultés de l'enfant</li> <li>-Connaître les principes et règles éducatives</li> <li>-Savoir mettre en œuvre l'accueil et la prise en charge des enfants par l'aménagement de l'espace et la mise à disposition de matériel et jeux adaptés aux besoins et au niveau de développement de l'enfant afin de favoriser son éveil</li> <li>-Savoir manager une équipe</li> <li>-Être en mesure de développer les activités de la structure</li> <li>-Avoir des capacités en matière de gestion administrative et financière</li> <li>-Maitriser les logiciels de bureautique (Word, Excel, gestion budgétaire, comptable...) les outils de messagerie et internet</li> <li>-Savoir accueillir le public</li> <li>-Savoir travailler en collaboration avec des partenaires</li> <li>-Présenter des dispositions pour organiser le travail</li> <li>-Savoir gérer les conflits</li> <li>-Avoir le sens du service public</li> <li>-Faire preuve de discrétion</li> <li>-Respecter la confidentialité des situations et des informations traitées</li> </ul>
<b>Qualités attendues</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Contenante » pour l'équipe et les enfants</li> <li>-Montrer du goût pour les contacts et la communication</li> <li>-Avoir un sens de l'écoute et faire preuve de pédagogie</li> <li>-Autonome et prendre des initiatives tout en rendant compte.</li> <li>-Rigoureuse et organisée dans son travail</li> <li>-Dynamique</li> <li>-Disponible</li> <li>-Savoir s'adapter</li> </ul>	



FICHE DE POSTE  
Educatrice de Jeunes enfants

<b>Dénomination du Poste</b>	<b>Nom et Prénom de l'Agent</b>
Educatrice de jeunes enfants en EAJE (Etablissement d'accueil du jeune enfant)	Christelle KALINSKI / Lucie LEPELLETIER
<b>Missions du poste</b>	<b>Activités principales (liste non limitative)</b>
<p><b>Missions générales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en charge l'enfant individuellement et en groupe au sein de la structure petite enfance</li> <li>- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant</li> <li>- Préparer, organiser la structure</li> <li>- Accompagner l'enfant dans sa journée</li> <li>- Animer et met en œuvre les activités éducatives</li> <li>- Accueillir et accompagner les parents</li> <li>- Participer aux activités d'éveil en relation avec les différents projets</li> <li>- Assurer les soins d'hygiène et de confort</li> <li>- Assurer l'entretien du linge</li> <li>- Travailler en équipe dans le respect du cadre hiérarchique</li> <li>- Assurer le service de restauration</li> </ul>	<p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de l'enfant individualisé et de sa famille ou substituts parentaux</li> <li>- Accompagnement à l'acquisition de l'autonomie et des règles de vie en collectivité</li> <li>- Accueil de l'enfant différent</li> <li>- Respect du rythme individuel dans ses besoins affectifs et physiologiques afin d'assurer sa sécurité</li> <li>- Accompagnement de l'enfant et de sa famille ou substituts parentaux dans les temps d'adaptation</li> <li>- Mise en place d'une relation de confiance</li> <li>- Valorisation et soutien de la fonction parentale</li> <li>- Transmissions relatives à l'enfant à l'arrivée et au départ</li> <li>- Intégration des parents à la vie de la structure</li> <li>- Préparation et animation des activités en collaboration avec l'équipe pédagogique</li> <li>- Observation de l'enfant</li> <li>- Aménagement des espaces jeux</li> <li>- Participation à l'élaboration des projets en concertation avec l'équipe</li> <li>- Accompagnement des besoins physiologiques de l'enfant (change, préparation repas, sommeil)</li> <li>- Respect des protocoles de soins</li> <li>- Tri, nettoyage mécanique et rangement du matériel et du linge</li> <li>- Reconnaissance des signes d'altération de l'état de santé de l'enfant (Relevé de température axiale)</li> <li>- Aide à la prise de médicaments (avec ordonnance)</li> <li>- Participation aux réunions d'équipe</li> <li>- Participation aux réunions avec la psychologue</li> <li>- Transmissions à l'équipe des informations écrites et orales</li> <li>- Prise de messages téléphoniques et transmissions</li> <li>- Aide à la prise du repas</li> </ul>
<b>Spécificités du poste et modalités d'exercice</b>	
<p><b>Temps de travail hebdomadaire :</b> 35h/semaine</p> <p><b>Contraintes horaires ou autres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 semaines congés imposés</li> <li>- Horaires variables</li> </ul>	
<b>Compétences requises</b>	
<p><b>Savoirs et connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances des gestes d'urgence et de premiers secours</li> <li>- Techniques d'analyse de pratiques professionnelles</li> <li>- Connaissance du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans</li> <li>- Connaissance dans le domaine paramédical et diététique</li> <li>- Techniques de l'observation de l'enfant</li> <li>- Maîtrise des techniques de soins</li> <li>- Notions de réglementation petite Enfance</li> <li>- Formation et application des connaissances acquises</li> <li>- Connaissance de la procédure d'évacuation</li> </ul>	<p><b>Savoir-faire et outils nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser et réfléchir sur sa pratique</li> <li>- Transmettre des informations à l'équipe, aux familles</li> <li>- Créer un cadre sécurisant pour l'enfant</li> <li>- Se documenter (formations, conférences)</li> <li>- S'informer sur les décrets et évolution</li> <li>- Transmettre des compétences</li> <li>- Se former et actualiser ses connaissances pour évoluer</li> <li>- Respecter les consignes de sécurité</li> </ul>
<b>Qualités attendues</b>	
<p>- patience, discrétion, vigilance, bonne santé physique et nerveuse, maîtrise de soi, droit de réserve, disponibilité, prise d'initiatives, créativité, adaptabilité, souplesse, esprit d'équipe, sens de l'écoute</p>	



FICHE DE POSTE  
Infirmière

<b>Dénomination du Poste</b>	<b>Nom et Prénom de l'Agent</b>
INFIRMIERE en EAJE (Établissement d'accueil du jeune enfant)	Coraline JOUAULT
<b>Missions du poste</b>	<b>Activités principales (liste non limitative)</b>
<p><b>Missions générales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en charge l'enfant individuellement et en groupe au sein de la structure petite enfance</li> <li>- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant</li> <li>- Prise en charge de la prévention et de la surveillance médico-sociale des enfants</li> <li>- Préparer, organiser la structure</li> <li>- Accompagner l'enfant dans sa journée</li> <li>- Animer et mettre en œuvre les activités éducatives</li> <li>- Accueillir et accompagner les parents</li> <li>- Participer aux activités d'éveil en relation avec les différents projets</li> <li>- Assurer les soins d'hygiène et de confort</li> <li>- Assurer l'entretien du linge</li> <li>- Travailler en équipe dans le respect du cadre hiérarchique</li> <li>- Assurer le service de restauration</li> </ul>	<p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de l'enfant individualisé et de sa famille ou substituts parentaux</li> <li>- Accompagnement à l'acquisition de l'autonomie et des règles de vie en collectivité</li> <li>- Accueil de l'enfant différent</li> <li>- Surveillance de la santé des enfants et exercer les soins nécessaires.</li> <li>- Maîtrise le développement psychomoteur et psychoaffectif des enfants et contribue à leur développement.</li> <li>- Respect des protocoles de soins</li> <li>- Reconnaissance des signes d'altération de l'état de santé de l'enfant (Relevé de température axiale)</li> <li>- Aide à la prise de médicaments (avec ordonnance)</li> <li>- Respect du rythme individuel dans ses besoins affectifs et physiologiques afin d'assurer sa sécurité</li> <li>- Accompagnement de l'enfant et de sa famille ou substituts parentaux dans les temps d'adaptation</li> <li>- Mise en place d'une relation de confiance</li> <li>- Valorisation et soutien de la fonction parentale</li> <li>- Transmissions relatives à l'enfant à l'arrivée et au départ</li> <li>- Intégration des parents à la vie de la structure</li> <li>- Préparation et animation des activités en collaboration avec l'équipe pédagogique</li> <li>- Observation de l'enfant</li> <li>- Aménagement des espaces jeux</li> <li>- Participation à l'élaboration des projets en concertation avec l'équipe</li> <li>- Accompagnement des besoins physiologiques de l'enfant (change, préparation repas, sommeil)</li> <li>- Respect des protocoles de soins</li> <li>- Tri, nettoyage mécanique et rangement du matériel et du linge</li> <li>- Reconnaissance des signes d'altération de l'état de santé de l'enfant (Relevé de température axiale)</li> <li>- Aide à la prise de médicaments (avec ordonnance)</li> <li>- Participation aux réunions d'équipe</li> <li>- Participation aux réunions avec la psychologue</li> <li>- Transmissions à l'équipe des informations écrites et orales</li> <li>- Prise de messages téléphoniques et transmissions</li> <li>- Aide à la prise du repas</li> </ul>
<b>Spécificités du poste et modalités d'exercice</b>	
<p><b>Temps de travail hebdomadaire :</b> 35h/semaine</p> <p><b>Contraintes horaires ou autres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 semaines congés imposés</li> <li>- Horaires variables</li> </ul>	
<b>Compétences requises</b>	
<p><b>Savoirs et connaissances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances des gestes d'urgence et de premiers secours</li> <li>- Techniques d'analyse de pratiques professionnelles</li> <li>- Connaissance du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans</li> <li>- Connaissance dans le domaine paramédical et diététique</li> <li>- Techniques de l'observation de l'enfant</li> <li>- Maîtrise des techniques de soins</li> <li>- Notions de réglementation petite Enfance</li> <li>- Formation et application des connaissances acquises</li> <li>- Connaissance de la procédure d'évacuation</li> </ul>	<p><b>Savoir-faire et outils nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser et réfléchir sur sa pratique</li> <li>- Transmettre des informations à l'équipe, aux familles</li> <li>- Créer un cadre sécurisant pour l'enfant</li> <li>- Se documenter (formations, conférences)</li> <li>- S'informer sur les décrets et évolution</li> <li>- Transmettre des compétences</li> <li>- Se former et actualiser ses connaissances pour évoluer</li> <li>- Respecter les consignes de sécurité</li> </ul>
<b>Qualités attendues</b>	
<p>- patience, discrétion, vigilance, bonne santé physique et nerveuse, maîtrise de soi, droit de réserve, disponibilité, prise d'initiatives, créativité, adaptabilité, souplesse ,esprit d'équipe, sens de l'écoute</p>	



FICHE DE POSTE  
Auxiliaire de puériculture

<b>Dénomination du Poste</b>	<b>Nom et Prénom de l'Agent</b>
AUXILIAIRE de PUIERICULTURE en EAJE (Etablissement d'accueil du jeune enfant)	Maud PARCHEMAL
<b>Missions du poste</b>	<b>Activités principales (liste non limitative)</b>
<p><u>Missions générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en charge l'enfant individuellement et en groupe au sein de la structure petite enfance</li> <li>- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant</li> <li>-Prise en charge de la prévention et de la surveillance médico-sociale des enfants</li> <li>-Préparer, organiser la structure</li> <li>-Accompagner l'enfant dans sa journée</li> <li>- Anime et met en œuvre les activités éducatives</li> <li>- Accueillir et accompagner les parents</li> <li>- Participer aux activités d'éveil en relation avec les différents projets</li> <li>- Assurer les soins d'hygiène et de confort</li> <li>- Assurer l'entretien du linge</li> <li>- Travailler en équipe dans le respect du cadre hiérarchique</li> <li>- Assurer le service de restauration</li> </ul>	<p><u>Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de l'enfant individualisé et de sa famille ou substituts parentaux</li> <li>- Accompagnement à l'acquisition de l'autonomie et des règles de vie en collectivité</li> <li>- Accueil de l'enfant différent</li> <li>-Surveillance de la santé des enfants et exercer les soins nécessaires.</li> <li>-maîtrise le développement psychomoteur et psychoaffectif des enfants et contribue à leur développement.</li> <li>- Respect des protocoles de soins</li> <li>- Reconnaissance des signes d'altération de l'état de santé de l'enfant (Relevé de température axiale)</li> <li>-Aide à la prise de médicaments (avec ordonnance)</li> <li>- Respect du rythme individuel dans ses besoins affectifs et physiologiques afin d'assurer sa sécurité</li> <li>- Accompagnement de l'enfant et de sa famille ou substituts parentaux dans les temps d'adaptation</li> <li>- Mise en place d'une relation de confiance</li> <li>- Valorisation et soutien de la fonction parentale</li> <li>- Transmissions relatives à l'enfant à l'arrivée et au départ</li> <li>- Intégration des parents à la vie de la structure</li> <li>- Préparation et animation des activités en collaboration avec l'équipe pédagogique</li> <li>- Observation de l'enfant</li> <li>- Aménagement des espaces jeux</li> <li>- Participation à l'élaboration des projets en concertation avec l'équipe</li> <li>- Accompagnement des besoins physiologiques de l'enfant (change, préparation repas, sommeil)</li> <li>- Respect des protocoles de soins</li> <li>- Tri, nettoyage mécanique et rangement du matériel et du linge</li> <li>- Reconnaissance des signes d'altération de l'état de santé de l'enfant (Relevé de température axiale)</li> <li>-Aide à la prise de médicaments (avec ordonnance)</li> <li>- Participation aux réunions d'équipe</li> <li>-Participation aux réunions avec la psychologue</li> <li>- Transmissions à l'équipe des informations écrites et orales</li> <li>- Prise de messages téléphoniques et transmissions</li> <li>-Aide à la prise du repas</li> </ul>
<b>Spécificités du poste et modalités d'exercice</b>	
<p><u>Temps de travail hebdomadaire :</u> 35h/semaine</p> <p><u>Contraintes horaires ou autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 semaines congés imposés</li> <li>- Horaires variables</li> </ul>	
<b>Compétences requises</b>	
<p><u>Savoirs et connaissances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances des gestes d'urgence et de premiers secours</li> <li>- Techniques d'analyse de pratiques professionnelles</li> <li>- Connaissance du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans</li> <li>- Connaissance dans le domaine paramédical et diététique</li> <li>- Techniques de l'observation de l'enfant</li> <li>- Maîtrise des techniques de soins</li> <li>- Notions de réglementation petite Enfance</li> <li>- Formation et application des connaissances acquises</li> <li>- Connaissance de la procédure d'évacuation</li> </ul>	<p><u>Savoir-faire et outils nécessaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser et réfléchir sur sa pratique</li> <li>- Transmettre des informations à l'équipe, aux familles</li> <li>- Créer un cadre sécurisant pour l'enfant</li> <li>- Se documenter (formations, conférences)</li> <li>- S'informer sur les décrets et évolution</li> <li>- Transmettre des compétences</li> <li>- Se former et actualiser ses connaissances pour évoluer</li> <li>- Respecter les consignes de sécurité</li> </ul>
<b>Qualités attendues</b>	
<p>- patience, discrétion, vigilance, bonne santé physique et nerveuse, maîtrise de soi, droit de réserve, disponibilité, prise d'initiatives, créativité, adaptabilité, souplesse ,esprit d'équipe, sens de l'écoute</p>	



FICHE DE POSTE  
CAP Petite Enfance

<b>Dénomination du Poste</b>	<b>Nom et Prénom de l'Agent</b>
CAP PE en EAJE (Etablissement d'accueil du jeune enfant)	Sylvie PHILIPPE / Tiffanie LAGOUTTE
<b>Missions du poste</b>	<b>Activités principales (liste non limitative)</b>
<p><u>Missions générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en charge l'enfant individuellement et en groupe au sein de la structure petite enfance</li> <li>- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant</li> <li>- Préparer, organiser la structure</li> <li>- Accompagner l'enfant dans sa journée</li> <li>- Animer et mettre en œuvre les activités éducatives</li> <li>- Accueillir et accompagner les parents</li> <li>- Participer aux activités d'éveil en relation avec les différents projets</li> <li>- Assurer les soins d'hygiène et de confort</li> <li>- Assurer l'entretien du linge</li> <li>- Travailler en équipe dans le respect du cadre hiérarchique</li> <li>- Assurer le service de restauration</li> </ul>	<p><u>Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de l'enfant individualisé et de sa famille ou substituts parentaux</li> <li>- Accompagnement à l'acquisition de l'autonomie et des règles de vie en collectivité</li> <li>- Accueil de l'enfant différent</li> <li>- Respect du rythme individuel dans ses besoins affectifs et physiologiques afin d'assurer sa sécurité</li> <li>- Accompagnement de l'enfant et de sa famille ou substituts parentaux dans les temps d'adaptation</li> <li>- Mise en place d'une relation de confiance</li> <li>- Valorisation et soutien de la fonction parentale</li> <li>- Transmissions relatives à l'enfant à l'arrivée et au départ</li> <li>- Intégration des parents à la vie de la structure</li> <li>- Préparation et animation des activités en collaboration avec l'équipe pédagogique</li> <li>- Observation de l'enfant</li> <li>- Aménagement des espaces jeux</li> <li>- Participation à l'élaboration des projets en concertation avec l'équipe</li> <li>- Accompagnement des besoins physiologiques de l'enfant (change, préparation repas, sommeil)</li> <li>- Respect des protocoles de soins</li> <li>- Tri, nettoyage mécanique et rangement du matériel et du linge</li> <li>- Reconnaissance des signes d'altération de l'état de santé de l'enfant (Relevé de température axiale)</li> <li>- Aide à la prise de médicaments (avec ordonnance)</li> <li>- Participation aux réunions d'équipe</li> <li>- Participation aux réunions avec la psychologue</li> <li>- Transmissions à l'équipe des informations écrites et orales</li> <li>- Prise de messages téléphoniques et transmissions</li> <li>- Aide à la prise du repas</li> </ul>
<b>Spécificités du poste et modalités d'exercice</b>	
<p><u>Temps de travail hebdomadaire :</u> 35h/semaine</p> <p><u>Contraintes horaires ou autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 semaines congés imposés</li> <li>- Horaires variables</li> </ul>	
<b>Compétences requises</b>	
<p><u>Savoirs et connaissances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances des gestes d'urgence et de premiers secours</li> <li>- Techniques d'analyse de pratiques professionnelles</li> <li>- Connaissance du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans</li> <li>- Techniques de l'observation de l'enfant</li> <li>- Maîtrise des techniques de soins</li> <li>- Notions de réglementation petite Enfance</li> <li>- Formation et application des connaissances acquises</li> <li>- Connaissance de la procédure d'évacuation</li> </ul>	<p><u>Savoir-faire et outils nécessaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser et réfléchir sur sa pratique</li> <li>- Transmettre des informations à l'équipe, aux familles</li> <li>- Créer un cadre sécurisant pour l'enfant</li> <li>- Se documenter (formations, conférences)</li> <li>- S'informer sur les décrets et évolution</li> <li>- Transmettre des compétences</li> <li>- Se former et actualiser ses connaissances pour évoluer</li> <li>- Respecter les consignes de sécurité</li> </ul>
<b>Qualités attendues</b>	
<p>- patience, discrétion, vigilance, bonne santé physique et nerveuse, maîtrise de soi, droit de réserve, disponibilité, prise d'initiatives, créativité, adaptabilité, souplesse, esprit d'équipe, sens de l'écoute</p>	



## Organigramme

